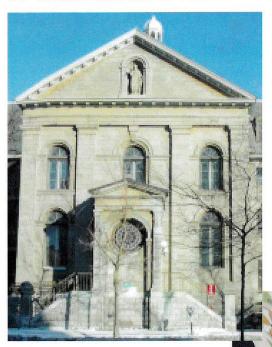
CAHIER NO. 3 ÉTUDE PATRIMONIALE DU CHSLD JACQUES VIGER

RAPPORT SUR L'INTÉGRITÉ STRUCTURALE ET LA VALEUR PATRIMONIALE DES PAVILLONS A, D, E, ET F DU CHSLD JACQUES-VIGER



L'ÉQUIPE :

FISET MILLER BOURKE, architectes coordinateur et chargé de projet

CAROLINE TANGUAY, patrimoine évaluation de la valeur patrimoniale

FRANZ KNOLL, ingénieur analyse de l'intégrité structurale

MARTIN WEAVER, maçonnerie expert en maçonnerie historique

SERGE LARIN, toiture expert-conseil en toitures

CAROLINE TANGUAY Consultante en patrimoine et aménagement Rapport mai 2003

Sommaire

Connu sous le nom d'Institut des Sœurs de Miséricorde mais aussi sous celui de Couvent, la communauté religieuse opéra dans le quadrilatère Saint-Hubert, Saint-André, de La Gauchetière et René-Lévesque (boulevard Dorchester) un lieu d'accueil pour les mères célibataires et leurs enfants, des maternités et un hôpital jusqu'en 1973. Installé dans les bâtiments historiques de l'ancien Hôpital de la Miséricorde, le Centre Hospitalier Jacques-Viger situé au coeur du centre-ville offre, entre autres, depuis 1974, des soins et des services de longue durée, d'hébergement et de réadaptation.

C'est en 1845 que Rosalie Cadron-Jetté à l'instigation de Mgr Bourget ouvre les portes du premier Hospice Ste-Pélagie où l'on aidait les femmes enceintes hors mariage. Mal vues de la société d'alors, elles durent déménager à trois reprises, soit pour des raisons d'espace ou à cause de propriétaires se disant inquiets des commentaires que suscitait l'hospice, avant de s'établir finalement sur le site actuel. Les différents bâtiments de l'ensemble conventuel furent construits entre 1853 et 1968. La partie la plus ancienne de l'ensemble se trouve sur le boulevard René-Lévesque, entre l'aile de la chapelle et l'aile parallèle à la rue Saint-André (pavillon F); elle serait lœuvre de Victor Bourgeau. Successivement, de nouveaux corps de bâtiments s'ajoutèrent selon la typologie conventuelle type du XIX° siècle, la maison mère atteignit ses dimensions actuelles entre 1874 et 1884. L'agrandissement de la chapelle fut réalisé en 1897 alors que le pavillon A sur Saint-Hubert fut construit en 1885. L'ensemble comprend aujourd'hui deux bâtiments plus modernes, lesquels ne font pas l'objet de l'étude patrimoniale. Les architectes ont fait un effort certain pour harmoniser ces bâtiments aux plus anciens, non seulement au niveau du vocabulaire architectural mais également par le choix de la pierre grise comme matériau de revêtement.

Depuis sa fondation, l'Institut s'est développé graduellement, pendant plusieurs années, étendant ses services au Canada, aux Etats-Unis et en Afrique. Le couvent de la rue Dorchester demeure le plus ancien établissement de tous les couvents ayant appartenu aux Sœurs de Miséricorde, lequel conserve encore aujourd'hui la partie initiale.

L'intérieur des plus vieux bâtiments a été tellement modifié qu'ils ne suscitent guère plus d'intérêt, sauf pour certains éléments qui mériteraient d'être conservés. L'intérêt se situe plutôt au niveau de l'extérieur lequel est suffisamment important qu'il mérite des interventions de qualité dans le respect de ses caractéristiques.

Table des matières

1	Introdu	uction	4
	1.1 P	Présentation du mandat et de son contexte	4
	1.2 P	Présentation du rédacteur et de l'équipe de recherche	⊿
	1.3 D	Description de la méthodologie	 F
		Principales sources	E
	,	Thiopaido doui dob miniminiminiminiminiminiminiminiminimin	
2	Évolut	tion historique du site	_
۷.		Nontification at description du cita	b
	2.1 ld	dentification et description du site	b
	2.2	dentification des immeubles	7
_	£		
3		ation de la valeur patrimoniale	8
	3.1 V	/aleur documentaire	9
	3.1.1	Ancienneté	11
	3.2 V	/aleur architecturale	13
	3.2.1	Site et implantation	
	3.2.2	Degré d'authenticité	
	3.2.3	État physique	10
	3.2.4	Concepteurs	
	3.2.5	Œuvre du concepteur	ഉ I
	3.2.6		
	3.2.0	Production courante	37
	00 14	telesses of the transfer	
		aleur contextuelle	
	3.3.1	Emplacement	
	3.3.2	Cadre	38
	3.4 S	ynthèse de la valeur patrimoniale	39
4	Conclu	usion et recommandations	40
5	Bibliog	raphie	//1
_	9	r - p - m - m - m - m - m - m - m - m - m	'T I
Δ	nneve		45
\neg	. II IUAU	***************************************	40

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du Centre Jacques -Viger. (Source : Fichier géomatique, Ville de Montréal)7
Figure 2 : Évolution des constructions des bâtiments sur le site (source : Archives du Centre Hospitalier Jacques - Viger)
Figure 3 Hôtel-Dieu de Montréal, ce bâtiment est en fait le deuxième hôpital à être construit (collection Caroline Tanguay)13
Figure 4 Cette photographie de 1897 montre le bâtiment construit sur la rue Saint-Hubert en 1885 à remarquer également la palissade de bois (Source : Archives des Sœurs de Miséricorde, gracieuseté de monsieur Robert Carrière)
Figure 5 : Prolongement de la chapelle et nouvelle crèche. À cette époque, il y avait un petit verger à l'arrière du couvent et un jardin. (Gracieuseté de monsieur Robert Carrière)16
Figure 6 : Ces résidences étaient louées par la communauté afin de loger les infirmières qui venaient étudier à l'Hôpital de Miséricorde. Quant au logement situé à l'extrême gauche de cette photographie, il était occupé par l'ingénieur dans les années soixante (Archives des Sœurs de Miséricorde)
Figure 7 : La chapelle avant l'agrandissement de 1897 alors qu'il n'y avait encore aucun décor peint. (Archives Sœurs de Miséricorde)
Figure 8 : Voici la chapelle telle qu'elle apparaissait en 1948 alors qu'âgé de 83 ans, T.X Renaud travailla pour la troisième fois à la chapelle des Sœurs de Miséricorde. Le buffet et l'orgue furent donnés à la mission Saint-François-Xavier, de Kahnawake22
Figure 9 : Cette colonne peinte en trompe-l'œil imite le marbre. T.X Renaud utilisa cette technique dans de nombreuses chapelles et églises (Caroline Tanguay, juin 2002)23
Figure 10 : Hôpital de Miséricorde en 1925 au moment où fut construit le portique (gracieuseté de monsieur Robert Carrière)
Figure 11 : Arrière de l'Hôpital de Miséricorde en 1960 (Source Archives Sœurs de Miséricorde)25
Figure 12 : Arrière du pavillon Saint-Hubert de nos jours (Caroline Tanguay, juin 2002)
Figure 13 : Pavillon D, cette photographie montre l'état actuel du corridor situé au premier étage. (Caroline Tanguay, juin 2002)27
Figure 14 : La chapelle telle qu'elle paraît aujourd'hui (Caroline Tanguay, juin 2002)28
Figure 15 : La statue de Notre-Dame de Miséricorde avec une jeune fille à ses pieds fut sculptée dans le bois par Louis -Philippe Hébert entre 1888 et 1889. Cette statue est maintenant située dans la partie datant de 1897 (Caroline Tanguay, juin 2002)29
Figure 16 : Cette vue du balcon montre les parties repeintes. C'est à cet endroit qu'il y avait le buffet d'orgue (Caroline Tanguay, juin 2002)29
Figure 17: La maison du Bon-Pasteur rue Sherbrooke Est construite à partir de 1846 selon les plans de Victor Bourgeau (Commission des Biens Culturels, <i>Les chemins de la mémoire : Monuments et sites historiques du Québec : Tome II</i> , p. 94)
Figure 18 : Couvent des Sœurs de Miséricorde, rue Dorchester (Communauté urbaine de Montréal, Service de planification du territoire. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse II : Les couvents, p. 88)
Figure 19 : Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'agit du plus ancien hôpital de la ville. Cette chapelle fut conçue par Victor Bourgeau en 1859 au retour d'un voyage d'études à Rome (Source : Collection numérique des cartes postales, Bibliothèque Nationale du Québec)

1 Introduction

1.1 Présentation du mandat et de son contexte

Le présent mandat, donné par monsieur Jerry Miller de la firme Fiset Miller Bourke architectes, a pour but de réaliser une étude documentant et analysant l'évolution historique du Centre Hospitalier Jacques-Viger et des bâtiments composant cet ensemble selon ses différentes périodes de construction et de produire un énoncé sur ses valeurs et ses enjeux patrimoniaux.

Plus spécifiquement, l'étude portera sur quatre pavillons construits entre les années 1853 et 1898 connus sous l'appellation A (St-Hubert), D, E et F dans le cadre du mandat donné par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre à cette même firme, portant sur l'analyse de l'intégrité structurale des pavillons cités ci-dessus.

Le complexe hospitalier Jacques-Viger comprend d'abord un ensemble de bâtiments regroupés en sept pavillons construits entre 1853 et 1947 sur le quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque au nord, la rue de La Gauchetière au sud la rue St-André à l'est et St-Hubert à l'ouest. La firme Fiset Miller Bourke architectes avait d'abord reçu un premier mandat qui consistait à examiner l'état des trois façades en maçonnerie du pavillon F construit en 1884, lesquelles présentaient des défauts et des détériorations plus importantes que prévus. Parallèlement, les mêmes observations furent constatées sur les autres pavillons du complexe de construction similaire. C'est dans ce contexte qu'un nouveau mandat fut accordé à la firme d'architectes afin de procéder à l'analyse de l'intégrité structurale des pavillons AD-E et F, lesquels furent tous construits au dix-neuvième siècle.

Située à la limite est de l'arrondissement Ville-Marie, l'entièreté de l'îlot est incluse dans un secteur soumis à des critères, ce qui signifie que tous travaux de construction ou d'agrandissement du bâtiment, transformation, restauration ou remplacement de l'une des caractéristiques architecturales doivent être effectués en conformité avec le règlement d'urbanisme de l'arrondissement. La limite du secteur inclut entre autres tout l'îlot occupé par le centre hospitalier et est identifiée par les lettres II sur les plans de l'annexe F « Secteurs et immeubles significatifs ». Les principales caractéristiques architecturales visées sont essentiellement de l'ordre du parement, du couronnement et des ouvertures. Enfin, le centre ne bénéficie d'aucun classement ou désignation tant au niveau municipal, provincial que fédéral.

1.2 Présentation du rédacteur et de l'équipe de recherche

La recherche et la rédaction de cette étude furent assurées par Caroline Tanguay, consultante en patrimoine et aménagement et titulaire d'une Maîtrise ès sciences appliquées en aménagement, option Conservation de l'environnement bâti de l'Université de Montréal. Quant aux autres membres de l'équipe, il s'agit du bureau Fiset Miller Bourke, architectes, lequel a agi à titre de chargé de projet. La firme Nicolet, Chartrand, Knoll Limitée a réalisé l'analyse de l'intégrité structurale alors que l'évaluation de l'enveloppe du bâtiment a été faite par Martin Weaver Conservation Consultants Inc.

Nous aimerions plus spécifiquement remercier certaines personnes ayant contribué de plus près dans le cadre de l'étude patrimoniale. À ce propos, nous tenons à remercier Monsieur Jerry Miller, architecte, pour nous avoir fourni les documents de base dont nous avions besoin pour la rédaction de cette étude et pour nous avoir mis en contact avec les personnes ressources des différents services dépositaires de documents tant manuscrits que visuels. Nous aimerions remercier monsieur Marc Girard du service technique du Centre Hospitalier Jacques-Viger pour nous avoir autorisé à visiter le bâtiment et à prendre des photographies ainsi que monsieur Jean Faucher, technicien en bâtiment, pour nous avoir permis de consulter les plans. Nous aimerions remercier également monsieur Robert Carrière, agent de sécurité, pour sa précieuse collaboration. Véritable mémoire du lieu, ses recherches et ses écrits sur l'histoire du centre et sa passion du complexe font de lui une personne ressource privilégiée. Enfin, nous aimerions remercier Sœur Liliane Thériault, s.m., archiviste de la communauté des Sœurs de Miséricorde pour sa générosité et sa disponibilité.

1.3 Description de la méthodologie

Nous avons débuté l'étude par une visite complète du bâtiment. Par la suite, nous avons effectué des recherches documentaires sur le site et sur le bâtiment dans divers centres d'archives, bibliothèques et à la Ville de Montréal. Nous avons également rassemblé et complété la documentation visuelle disponible sur le site et sur le bâtiment puis nous avons effectué des recherches documentaires sur des éléments comparables. Nous avons enfin procédé à l'analyse de la documentation écrite et iconographique afin de déterminer l'évolution du bâtiment et de ses différentes composantes préalablement à l'évaluation patrimoniale. En prenant appui sur les critères d'évaluation du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et selon les termes de référence émis par la ville de Montréal, le Centre Hospitalier Jacques-Viger est évalué selon les principales valeurs retenues pour l'évaluation patrimoniale. Ces analyses sont d'ordre historique ou documentaire (ancienneté, valeurs historiques), architectural (degré d'authenticité, état physique, concepteurs, œuvre du concepteur et production courante) et environnemental ou contextuel (emplacement, cadre environnant et point d'intérêt). Enfin, la conclusion établira si le bâtiment doit être considéré comme ayant un intérêt patrimonial.

1.4 Principales sources

Lors de nos recherches en bibliothèque, nous avons trouvé des documents nous permettant de reconstituer l'historique de ce centre. Ainsi, Histoire des Sœurs de Miséricorde de Montréal : les premiers soixante-quinze ans, de 1848 à 1923¹ ainsi que Fêtes jubilaires de l'Institut des Sœurs de Miséricorde célébrées à Montréal les 20, 21 et 22 novembre 1898² publiés à Montréal, nous ont été d'une aide précieuse lors de la réalisation de cette étude. De plus, nous avons effectué des recherches documentaires sur des éléments comparables au niveau national. Nous avons également consulté l'analyse du Macro-Inventaire Montréalais, réalisée par la direction régionale de Montréal du Ministère de la Culture et des Communications à la fin des années soixante-dix. Enfin, nous avons consulté le Répertoire d'architecture traditionnelle de la Communauté urbaine

¹ Elie-Joseph Auclair, *Histoire des Sœurs de Miséricorde de Montréal : Les premiers soixante-quinze ans, de 1848 à 1923*, Montréal, Imprimerie et reliure des sourds-muets, 1928, 362 p.

² Fêtes jubilaires de l'Institut des Sœurs de Miséricorde célébrées à Montréal les 20, 21 et 22 novembre 1898, Montréal, [1899?], 53 p.

de Montréal³ lequel nous a apporté de précieuses informations tout comme l'article de Guy Pinard publié dans Montréal: son histoire, son architecture.4

La compréhension morphologique du site a été rendue possible par l'analyse systématique des principaux plans et cartes historiques de Montréal.

Compte tenu de la vocation première du bâtiment, laquelle consistait à accueillir de jeunes mères célibataires, il n'existe que très peu de photographies intérieures des bâtiments. Nous avons consulté aux archives de la Communauté des Sœurs de Miséricorde certaines photographies montrant soit un groupe de religieuses, d'infirmières ou d'enfants à la crèche. Par contre, la communauté conserve quelques photographies de la chapelle alors qu'elle était utilisée à des fns de culte. Les archives conservent aussi quelques documents de première main mais également une évaluation des immeubles réalisée par Eugène Thérien, évaluateur, laquelle comprend plusieurs photographies. En ce qui concerne les plans originaux, ils ont été laissés au Centre par les religieuses. Ils ont été égarés entre le moment où les religieuses ont quitté et l'ouverture du centre.

Le site Internet de la Bibliothèque Nationale du Québec fut un outil de choix grâce à ses collections numérisées. À ce sujet, le fonds E.Z Massicotte nous a permis de retrouver des documents iconographiques intéressants.

Enfin, nous avons consulté de nombreuses photographies prises par monsieur Robert Carrière. lequel a documenté certaines interventions sur le bâtiment en plus d'amasser un grand nombre de photographies d'époque.

Évolution historique du site

Le Centre Hospitalier Jacques-Viger aura eu au cours de son histoire plusieurs appellations. D'abord connu sous celui de Couvent des Sœurs de la Miséricorde, l'ensemble deviendra par la suite l'Hôpital Général de la Miséricorde pour enfin prendre son nom actuel depuis 1974. Ce dernier offre depuis maintenant vingt-huit ans des services et des soins de longue durée. d'hébergement, de réadaptation et de psychogériatrie adaptés aux besoins de sa clientèle. laquelle est principalement composée de personnes âgées.

2.1 Identification et description du site

Construit sur un terrain rectangulaire d'une superficie totale de 12 674.8 mètres carrés (136 430 pieds carrés), le Centre Hospitalier Jacques-Viger⁵ occupe les lots 412 à 415 au cadastre du quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal. Lot rénové depuis, il porte maintenant le numéro cadastral 1 182 065.

⁴Guy Pinard, « Le couvent des Sœurs de Miséricorde », Dans *Montréal : Son histoire, son architecture*

tome 5. Montréal, Éditions du Méridien, 1992, pp. 208-218.

⁵ Veuillez noter que lorsque nous employons dans notre texte le terme de Centre Jacques-Viger, nous faisons référence au temps présent.

 $^{^3}$ Communauté urbaine de Montréal, Service de planification du territoire, *Répertoire d'architectur*e traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse II : Les couvents. Montréal, Le Service, 1984, pp. 88-93.

L'ensemble des bâtiments forme un complexe et occupe l'entièreté de l'îlot d'une superficie totale de plancher de 25 093 mètres carrés dont 12 523 mètres carrés représentent celle des bâtiments historiques. L'îlot en question est bordé par le boulevard René-Lévesque (anciennement Dorchester) au nord, la rue de La Gauchetière au sud, la rue St-André (anciennement Campeau) à l'est et St-Hubert à l'ouest.

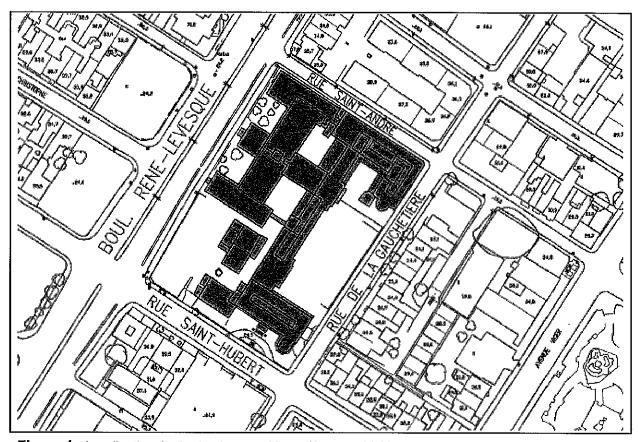


Figure 1 : Localisation du Centre Jacques-Viger. (Source : Fichier géomatique, Ville de Montréal)

2.2 Identification des immeubles

Sept bâtiments forment ce complexe. Les plus anciennes constructions existantes à avoir été érigées sur le site sont situées sur le boulevard René-Lévesque. Elles portent les numéros civiques suivants et elles sont désignées sous le nom de : 850 (pavillon D), 870 (pavillon E) et 890 (pavillon F). Le pavillon D abrite entre autres, des bureaux, le pavillon E, l'ancienne chapelle de la communauté, elle sert aujourd'hui aux activités du centre, et enfin le pavillon F lequel est présentement vacant.

Une nouvelle construction fut érigée sur la rue Saint-Hubert et porte le numéro civique 1051 (pavillon A). Ce pavillon dessert l'entrée principale du centre en plus de loger les résidents en soins de longue durée au 2° et au 3° étage. Suivent les différents agrandissements au complexe sur lesquels nous reviendrons plus en détail ultérieurement dans cette étude mais nous tenons à préciser qu'il s'agit des pavillons B (Jetté) logeant également des patients en soins de longue

durée, C (Bourget) utilisé comme hôpital de jour pour les soins de réadaptation et de centre d'accueil, d'hébergement, en plus des soins de longue durée. Enfin, le pavillon G loge la chaufferie. Quant à l'agrandissement fait au pavillon A (St-Hubert) réalisé en 1923, il loge des résidents et aussi des bureaux. La figure suivante illustre plus en détail l'emplacement et l'évolution des constructions jusqu'à nos jours.

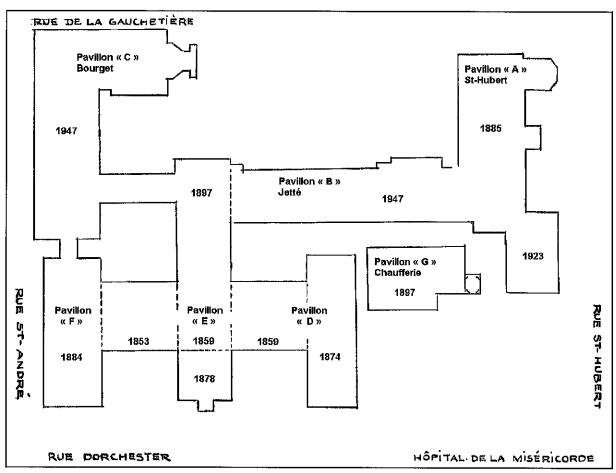


Figure 2 : Évolution des constructions des bâtiments sur le site (source : Archives du Centre Hospitalier Jacques-Viger)

3 Évaluation de la valeur patrimoniale

Dans le but d'assurer la conservation des édifices patrimoniaux dont le gouvernement fédéral est propriétaire, le *Bureau des édifices fédéraux du patrimoine* (BEEFP) a développé non seulement une liste de critères d'évaluation mais également un code de pratique dont les fondements sont tirés des principes de conservation admis à l'échelle internationale. Ce code s'articule autour d'un certain nombre de principes directeurs et propose des lignes directrices en matière d'intervention.

L'intérêt patrimonial peut être justifié par l'importance du bâtiment sous divers rapports. L'analyse du CHSLD Jacques-Viger repose sur trois critères élaborés par le BEEFP et en accord avec les termes de référence de la Ville de Montréal, tributaires de la démarche réalisée en 1980 par l'historien de l'architecture Harold Kalman pour Parcs Canada dans la brochure intitulée Évaluation des bâtiments historiques.⁶ Cette analyse est d'ordre historique (personnages et événements associés à l'érection du bâtiment etc.), architectural (concepteurs, conception fonctionnelle et esthétique, qualité de l'exécution et des matériaux etc.), et environnemental (contribution au fonctionnement et au caractère du site, lien historique entre le bâti et son encadrement paysager, rôle joué dans l'histoire de la communauté et de la ville de Montréal, etc).

3.1 Valeur documentaire

Témoin d'une époque où les enfants à adopter remplissaient les crèches du Québec et où l'on cachait les filles-mères pour avoir commis le péché avant le mariage, l'ancien couvent des Sœurs de Miséricorde nous rappelle ce temps où ce type d'œuvre était indispensable pour la société. L'une de ces crèches a plus particulièrement marqué l'histoire montréalaise. Située au cœur d'un imposant complexe conventuel et hospitalier et officiellement connue sous le nom d'Institut des Sœurs de Miséricorde, la communauté religieuse fondée par Rosalie Jetté selon le vœu de Mgr. Ignace Bourget dirigera entre 1845 et 1973 les destinées de la crèche jusqu'en 1969 et de l'hôpital, lequel fermera ses portes en 1973.

De toutes les oeuvres nées sous l'épiscopat de Mgr Ignace Bourget, celle concernant l'assistance à la mère célibataire était la plus controversée. Fondée le 16 janvier 1848 par Rosalie Jetté à l'instigation de Mgr Ignace Bourget, la communauté des Sœurs de Miséricorde est vouée aux mères célibataires et aux enfants abandonnés. En effet, l'évêque aussi bien que Rosalie Cadron-Jetté, la fondatrice de cette oeuvre, n'auront pas seulement à lutter contre une extrême pauvreté, mais aussi contre le rejet de la population et même d'hommes d'Église. Rappelons-nous qu'à cette époque, secourir les filles enceintes hors mariage était alors considéré comme un « encouragement au vice ». Et ce mépris atteignait toute personne qui les aiderait.

Née à Lavaltrie le 27 janvier 1794, elle est baptisée le même jour sous le nom de Rosalie Cadron. Elle épousera à l'âge de dix-sept ans Jean-Marie Jetté. De leur union, naîtront onze enfants dont cinq mourront en bas âge. En quête de terres disponibles pour leurs enfants, les Jetté quitteront Lavaltrie pour s'établir à Saint-Hyacinthe où à cause de manœuvres frauduleuses, ils perdront tous leurs biens. Ils viendront vivre à Montréal à partir de 1827. En juin 1832, Jean-Marie Jetté est victime du choléra; il laisse Rosalie, âgée de 38 ans, seule avec la responsabilité de sept enfants qu'elle élèvera avec l'aide de son fils aîné.

Depuis son établissement à Montréal, Mgr Ignace Bourget est son directeur spirituel. C'est par ailleurs lui qui lui demandera de s'occuper de l'œuvre des mères célibataires. À partir de 1840, Rosalie consacre donc toutes ses énergies à l'assistance aux filles enceintes condamnées par la société de l'époque. Au printemps 1845, Mgr Bourget lui demande de poursuivre l'oeuvre déjà si bien commencée en fondant non seulement une maternité, mais aussi une communauté qui la perpétuera. Après un moment d'hésitation, l'humble veuve accepte. Le 1er mai 1845, la maternité est fondée sous le nom de « Hospice de Sainte-Pélagie » dans un grenier de la rue

⁶ Harold Kalman, *Évolution des bâtiments historiques*, Ottawa, Environnement Canada Parcs, 1980, 39 p.

Saint-Simon. Un an plus tard, elles durent déménager sur la rue Wolfe, mais le propriétaire se disait inquiété par les commentaires peu élogieux sur ses locataires. Le noviciat des Sœurs de Miséricorde ouvrira le 26 juillet 1846 sous le nom d'Hospice Sainte-Pélagie. C'est par ailleurs cette année-là que fut fondée officiellement la communauté. Elles déménageront par la suite dans une maison au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André qu'elles occuperont entre 1847 et 1848 jusqu'à ce que le terrain actuel soit acheté.

Les débuts sur la rue Dorchester

Le 25 septembre 1851, monsieur Olivier Berthelet, généreux donateur et soutien de la communauté depuis ses débuts, acquit pour le compte de Mgr Bourget rue Dorchester un vaste terrain permettant les développements futurs. Le contrat de vente stipule les biens immobiliers faisant l'objet de la vente :

« Un lopin de terre sis et situé au faubourg St-Louis de la dite Cité de Montréal, de la contenance de cinquante pieds de front sur soixante-dix pieds en profondeur, le tout mesure anglaise, plus ou moins borné en front par la rue Campeau, en arrière par Edouard Franklin, d'un côté par la rue Lagauchetière et de l'autre par un nommé Fendegalt, avec deux maisons en briques à deux étages, écuries remises et autres dépendances dessus construites. »⁸

Ces bâtiments sont disparus de nos jours pour faire place aux plus vastes constructions du centre hospitalier.9

La seconde acquisition fut en 1852 toujours le long de la rue Campeau mais à l'angle de Dorchester (lot 412-B) « obtenu d'Olivier Berthelet, qui l'avait acheté du shérif John Boston le 8 iuillet 1851 au prix de 625 livres, lors de la vente des biens d'Édouard Prendergast ». 10 Le terrain en bordure de la rue de La Gauchetière (lot 412-D) fut acquis le 21 août 1854. L'ensemble de ces trois terrains fut donné aux religieuses par la Corporation le 27 juin 1860; elles y étaient installées depuis 1851. Puis la communauté s'agrandit un peu plus jusqu'en 1948.

« Le 29 décembre 1862 en achetant des frères Joseph et David Perreault le terrain de 210 pieds de largeur sur 172 pieds de profondeur, situé à l'ouest de la propriété, rue de La Gauchetière. Dès lors, la communauté était propriétaire de l'ensemble du quadrilatère, jusqu'à la ruelle de 14 pieds de largeur qui se trouvait à l'arrière des trois propriétés sises à l'angle des rues Dorchester et Saint-Hubert. Ces propriétés furent acquises de F. A. Mathieu le 13 juin 1889 (partie du no 413), de Prisque Gravel le 11 juillet 1898 (partie du no 414), de Jos William Harris le 6 mars 1906 (partie du no 415). de Jean Racicot le 26 mai 1947 (partie du no 413), et de René Chagnon le 6 juillet 1948 (parties des nos 414 et 415). »¹¹

Les religieuses, qui habitèrent en premier lieu les maisons déjà construites connues sous le nom de « maison de brique » et de « maison grise», habiteront leur première construction sur le site

⁸ Cet acte de vente m'a été fourni par monsieur Carrière. Il provient des Archives Nationales du Québec. Il porte le no 1263, 25 septembre 1851 Vente par Dame Christina McGinnis, veuve de feu Robert Hills.

¹¹ Ibid.

⁷ *Ibid.*, pp.13-85.

⁹ À l'été de 1852, éclate à Montréal un grave incendie. Pendant plus de vingt-quatre heures, le feu détruit près de la moitié des maisons de la ville. Nous tenions ici à mentionner l'événement même si cet incendie ne se rendit pas jusqu'au couvent. Les mesures prises suite à cet incendie eurent une incidence sur toutes les nouvelles constructions de Montréal.

10 Pinard, op. cit., p. 211.

en 1854, laquelle était connue alors sous le nom d'Hospice Ste-Pélagie. Elles n'étaient pas encore propriétaires des terrains à l'époque mais cela n'empêcha pas l'œuvre de se développer. En ce qui concerne ces maisons, elles furent utilisées par les religieuses par la suite afin de loger les filles et dames pensionnaires.

Les valeurs historiques associées à l'ancien bâtiment du Centre Viger concernent principalement deux aspects. Ils illustrent d'abord une période de l'histoire du Québec où l'honneur familial était très fort et marque l'émergence d'une nouvelle communauté religieuse. En effet, ce centre témoigne dans son ensemble de l'œuvre d'une communauté qui s'est dévouée aux mères célibataires, aux filles-mères et aux nouveaux-nés. Les édifices sont chargés d'histoire et sont directement liés à leur fondateur Mgr Bourget et fondatrice Rosalie Jetté, dont la cause de canonisation est introduite à Rome depuis 1992. En plus d'avoir conservé la même mission, soit celle de venir en aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin dans notre société, ces bâtiments sont également associés à l'histoire sociale et religieuse de Montréal et du Québec.

Puisqu'au Québec, comme ailleurs, avoir un enfant en dehors des liens du mariage a longtemps stigmatisé la mère du statut dévalorisant de « fille-mère », les femmes qui «tombaient» enceintes étaient presque toujours mise à l'écart de la société, devant souvent aller vivre leur grossesse loin de leur famille et accoucher dans la discrétion. Celles-ci partaient donc «en voyage» ou pour aller «étudier» ou avaient «trouvé un travail» dans une autre ville. C'est ainsi que ces filles-mères se retrouvaient le plus souvent à Montréal, mais aussi à Québec ou dans un autre lieu, dans une congrégation religieuse, pour y travailler le temps de leur grossesse et accoucher. L'enfant, quant à lui, joignait les rangs des enfants illégitimes, naturels ou bâtards. Le plus souvent, ils étaient placés en orphelinat ou donnés en adoption.

Les Sœurs de Miséricorde, dont la congrégation fut fondée afin de leur venir en aide, ont alors joué à Montréal un grand rôle auprès de ces femmes. Dans les années de l'après-guerre, les mentalités demeurent très strictes à cet égard pour ensuite manifester une certaine évolution dans les années soixante-dix alors que le terme «fille-mère» et la honte qui s'y rattache tendent à disparaître. Les modifications apportées au Code Civil éliminent la notion d'enfant illégitime depuis 1977¹³ alors que l'adoption des enfants nés hors mariage ne se pratique plus aujourd'hui. Le Centre Hospitalier Jacques-Viger est donc un témoin important de cette page d'histoire non seulement au niveau local mais aussi national.

3.1.1 Ancienneté

L'œuvre se développe d'abord dans de petits bâtiments loués avant l'érection de son premier bâtiment en 1853, lequel sera agrandi plusieurs fois jusqu'en 1947. Construit selon une architecture néo-classique laquelle s'inscrit dans la poursuite de la tradition française, l'ensemble du complexe reprendra les modèles en vigueur de l'architecture conventuelle soit le plan en E. Ce plan comme le souligne Raymonde Gauthier :

« Fut élaboré en Europe à la fin du XVIe siècle, conséquence de l'évolution des mœurs amenées par la Renaissance. Le nouveau mode de vie adopté à ce moment entraîne une plus grande ouverture sur le monde extérieur par la disparition des murs d'enceinte, le percement de nombreuses fenêtres et, surtout, une organisation de l'espace favorable à la réception des visiteurs. La symétrie étant toujours considérée comme un élément

12 http://www.smisericorde.org/FCADRE.htm

http://www.petitmonde.com/iDoc/article.asp?id=23372

d'importance, on utilisera la partie centrale à la réception des visiteurs. Elle divisait le bâtiment en deux sections, l'une abritant la résidence des propriétaires, l'autre, les cuisines et services divers. [...] L'organisation de l'espace par sa délimitation en trois sections fut constamment améliorée jusqu'au XVIIe siècle. [...] En ce qui regarde les couvents destinés à l'enseignement et à la bienfaisance, ainsi que les collèges, il ne semble pas exister de modules de calcul des surfaces requises. On construit soit des bâtiments rectangulaires où personnel et clientèle s'entassent, ou mieux, de grands bâtiments affectant la forme d'un E, dont l'aile centrale est la chapelle qui détermine deux aires, de part et d'autre, une destinée au personnel, l'autre à la clientèle. [...] Mais, au total, tous les bâtiments construits par des religieux dans la région de Montréal se ressemblent; ils sont conformes à un type créé à la fin du XVIIe siècle et dont nous retrouvons des exemples jusqu'en 1950 partout au Québec. »

L'organisation des bâtiments tend vers ce principe. Ainsi, le plan formant la lettre E utilise le centre pour la chapelle, l'aile est pour les religieuses et l'aile ouest pour les professes, les madeleines et les novices. Le complexe, suite à l'agrandissement de la chapelle en 1897, prendra la forme de deux H jouxtés tout comme le monastère du Bon-Pasteur. Ce dernier sera érigé à partir de 1846 rue Sherbrooke soit tout juste trois ans avant le début de la construction du Centre Viger.

Le critère d'ancienneté dans ce contexte est ici tout à fait indiqué dans cette évaluation patrimoniale. Ce complexe prend une importance particulière car l'actuel Centre Viger (pavillons A, D, E et F) établit des liens de continuité avec les premières périodes d'implantation du secteur. De plus, son association historique à une communauté religieuse et à sa fondatrice illustre une période d'architecture conventuelle et hospitalière du XIXe siècle dont les premiers bâtiments furent construits avant même le domaine des Sœurs Grises sur le boulevard René-Lévesque (construit à compter de 1869).

Le Centre Viger fait partie des ensembles conventuels les plus anciens à Montréal. De plus, il s'agit de l'un des plus anciens hôpitaux de la métropole appartenant à une communauté religieuse soit après l'Hôtel-Dieu de Montréal lequel fut fondé par Jeanne Mance en 1645 au nord de la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal et des Sœurs Grises (Hôpital des frères Charon, rue Normand dans le Vieux-Montréal). Précisons que le vieil Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul devenu inutile suite à la construction du tout nouvel édifice, avenue des Pins, fut rasé et remplacé par un entrepôt-magasin.

¹⁴ Gauthier-Landry. Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal, op. cit., p. 219 et 309.



Figure 3 Hôtel-Dieu de Montréal, ce bâtiment est en fait le deuxième hôpital à être construit (collection Caroline Tanguay)

L'œuvre de l'Hôtel-Dieu continua puisqu'en 1854 les Hospitalières de Saint-Joseph qui gèrent l'hôpital depuis le tout début avaient acheté un immense terrain en bordure de l'avenue des Pins afin d'y construire le nouveau bâtiment conçu par Victor Bourgeau en 1859. 15

Si l'on compare le Centre Hospitalier Jacques-Viger à des édifices similaires tels que ceux-ci haut mentionnés, nous sommes à même de constater qu'il est l'un des plus anciens complexes existants encore aujourd'hui à Montréal et illustre très bien cette architecture en vogue alors dans le diocèse de Montréal.

3.2 Valeur architecturale

3.2.1 Site et implantation

Plusieurs cartographes nous ont laissé des traces témoignant du passé de cet emplacement (pour consulter les différentes cartes, voir annexe). L'étude des cartes historiques successives nous montre bien l'évolution de la ville au-delà des remparts et bien entendu celle du site à l'étude.

¹⁵ RÉMILLARD, François et Brian MERRETT, *L'architecture de Montréal : Guide des styles et des bâtiments*, Montréal, Éditions du Méridien, 1990, p.41 et 65.

La carte de James Cane datant de 1846 nous montre qu'il y avait sur le site un vaste terrain planté d'arbres alors qu'à l'angle des rues de La Gauchetière et Saint-Hubert, deux habitations y étaient érigées. On retrouve également à l'angle de la rue Campeau (aujourd'hui rue Saint-André) et de La Gauchetière, une maison et une autre à quelque distance de la première sur la rue Campeau. Ce sont probablement ces deux dernières que les religieuses désigneront dans leurs annales sous l'appellation de « maison de brique » et de « maison grise». ¹⁶ Sur l'une des cartes réalisées par H. S. Sitwell entre 1865 et 1871, on note que les premières constructions ont été érigées sur le site, soit celles sur Dorchester construites respectivement en 1853 et 1859 connues aujourd'hui sous le nom de pavillon E. De plus, elle identifie les grandes institutions religieuses et publiques présentes dans ce quartier. Le couvent des Sœurs de Miséricorde est indiqué de même que le tracé des rues, lesquelles sont maintenant clairement définies.

À l'instar d'autres communautés religieuses, les Sœurs de Miséricorde avaient également aménagé un grand jardin « à la française » à l'arrière de leur couvent, tel qu'il apparaît sur le plan de Plunkett & Brady daté de 1872. Le livre portant sur l'histoire des Sœurs de Miséricorde en fait par ailleurs mention. Monsieur Berthelet offrit de construire à ses frais les bâtiments érigés en 1859 logeant la chapelle et un corps de bâtiment faisant suite à celle-ci, comme nous le remarquons à l'analyse de la carte de Pinsonnault datant de 1907 où l'on observe que la chapelle sera allongée, « de la rue Dorchester aux jardins, dans les deux sens, en 1878-1879 et en 1897-1898 » 17 ce qui laisse supposer que les jardins existaient encore à la fin du XIX° siècle bien qu'ils n'apparaissent plus sur les cartes.

L'incendie de 1852 donnera lieu à un nouveau découpage du cadastre, lequel apparaît plus clairement sur la carte de Hopkins datant de 1879. Ce premier développement de maisons en rangée a probablement été construit selon un plan d'ensemble. La figure 6 nous montre ces maisons tout juste avant d'être démolies dans les années soixante, et par le fait même, nous renseigne sur leur aspect. Elles sont séparées des autres habitations par un mur coupe-feu mitoyen conçu à l'origine pour empêcher le feu de se propager aux toitures voisines. Les lots à l'origine étaient plus en largeur; suite au nouveau découpage, ils devinrent plus étroits et plus en profondeur. Cette forme de terrain reproduite en série a fait naître des maisons beaucoup plus standardisées.

Une autre demeure apparaît sur cette carte tout juste à l'ouest de la propriété des religieuses. Par son gabarit, cette résidence semble être une grande résidence familiale; il s'agit probablement de la maison Lacroix. En effet, l'abbé Elie-J. Auclair écrit dans son ouvrage qu'au moment d'entreprendre les travaux pour la construction des nouvelles ailes en 1885, on procéda, à l'été de cette même année, à la démolition de celle-ci « qui pendant plusieurs années, avait servi de maternité et l'on entreprit sur son emplacement la construction d'un vaste bâtiment, connu plus tard sous le nom d'ateliers ou de dépendances. »¹⁸ Ces ateliers étaient affectés à diverses activités afin de combler les besoins (buanderie, savonnerie, cordonnerie etc.) de la communauté et du travail qu'elles accomplissaient.¹⁹

Le couvent s'est par ailleurs enrichi d'une nouvelle aile depuis 1874 à l'extrémité ouest des deux premiers pavillons afin d'abriter la maternité. Depuis 1879, les Sœurs de Miséricorde ont développé plus amplement leur site. En effet, elles se sont enrichies d'une nouvelle aile à l'est

¹⁶ Auclair, *op. cit.*, p. 84.

¹⁷ *Ibid.*, p. 99.

¹⁸ *Ibid.*, p. 163.

¹⁹ *Ibid.*, p. 164.

du couvent depuis 1884, et d'une autre en 1885 sur St-Hubert afin de loger l'Hôpital de Miséricorde et la maternité.

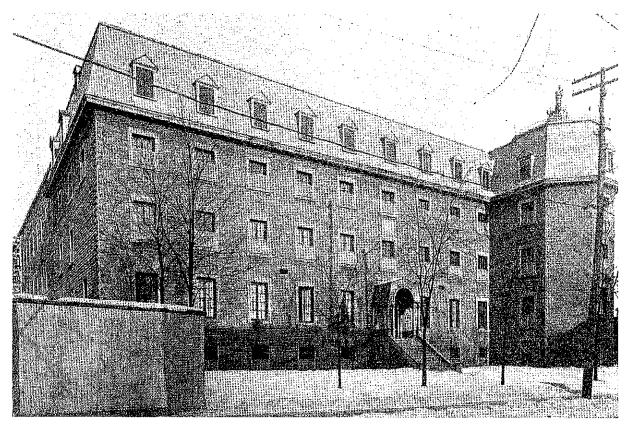


Figure 4 Cette photographie de 1897 montre le bâtiment construit sur la rue Saint-Hubert en 1885 à remarquer également la palissade de bois (Source : Archives des Sœurs de Miséricorde, gracieuseté de monsieur Robert Carrière).

Ce bâtiment communique avec le reste de la communauté par la crèche, construite également en 1885, avec laquelle il forme une vaste équerre, « qui embrasse, en ses côtés, le grand jardin dans presque toute son étendue ». ²⁰

La crèche construite également en 1885 fut démolie afin de faire place en 1898 à une nouvelle construction la remplaçant, « ou plutôt ils ont été englobés dans une construction aux proportions plus vastes ».²¹ En effet, comme nous pouvons le remarquer, elle arbore la même forme tel que nous pouvions le voir sur la carte de Goad. La figure 5 montre par ailleurs la forme et l'aspect qu'avait cette nouvelle crèche alors.

21 Ibid.

²⁰ Ibid.

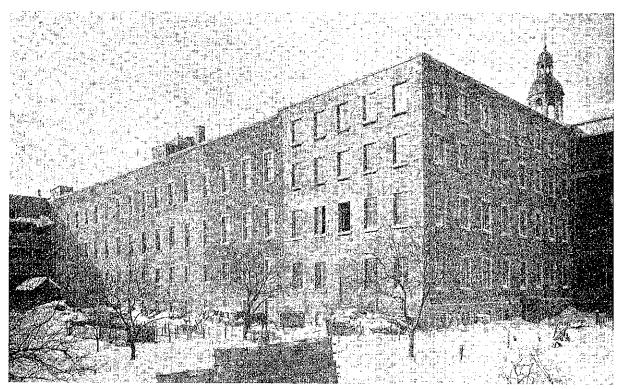


Figure 5 : Prolongement de la chapelle et nouvelle crèche. À cette époque, il y avait un petit verger à l'arrière du couvent et un jardin. (Gracieuseté de monsieur Robert Carrière)

Le plan de 1915 de The Underwriter Survey Bureau montre la nouvelle annexe construite en 1923 sur la rue St-Hubert (figure 10). Celle-ci fut érigée sur ce qui était auparavant les écuries des religieuses. Plusieurs autres bâtiments sont identifiés sur cette carte; la chaufferie, construite en 1897 apparaît clairement sur le plan. Les informations dégagées par l'analyse de ce plan sont intéressantes. Fait à mentionner, sur la rue Saint-André, deux bâtiments de deux étages occupent la portion sud-est du site. Ces édifices apparaissaient par ailleurs sur les cartes précédentes mais étaient beaucoup moins claires, était-ce ceux utilisés au tout début pour la maternité désignée sous le nom de maison de brique et maison grise? Nous n'avons pu, dans le cadre des objectifs de cette étude, pousser plus loin nos recherches puisque cela ne fait pas partie de notre mandat. Néanmoins, cette carte est riche en informations. Elle montre le jardin des religieuses derrière l'Hôpital de Miséricorde en plus de préciser certains faits quant au nombre d'étages des bâtiments. De plus, nous remarquons qu'il y avait une galerie à l'arrière de la première construction de 1853.

Sur la carte de 1954 de The Underwriter Survey Bureau, les deux bâtiments construits à l'angle sud-est du l'îlot ont été démolis afin de faire place au pavillon Ignace Bourget. Ce nouvel édifice vient s'ajouter derrière le couvent des religieuses le long de la rue Saint-André. Un long corridor au centre traverse l'entièreté de l'immeuble et communique avec les pavillons de maternité et du couvent (désignés comme étant le pavillon F aujourd'hui). Le pavillon de la maternité est également reconstruit; il est le troisième bâtiment érigé sur le même lieu. Érigé en 1947, à peu près au même moment que le pavillon Bourget, celui qui se nomme présentement le pavillon Jetté reprend la même forme de ceux qui l'ont précédé. On note qu'un mur de pierre a été construit le long de la rue de La Gauchetière et que le jardin est toujours présent.

Enfin, sur les huit triplex qui occupaient les lots 413 à 415, un fut démoli. On ne sait pour quelle raison mais cette photographie montre ces bâtiments apparaissant déjà sur les cartes de 1872 (les quatre résidences plus à l'est) et 1879 (pour ceux situés à l'angle de St- Hubert).



Figure 6: Ces résidences étaient louées par la communauté afin de loger les infirmières qui venaient étudier à l'Hôpital de Miséricorde. Quant au logement situé à l'extrême gauche de cette photographie, il était occupé par l'ingénieur dans les années soixante (Archives des Sœurs de Miséricorde).

Par la suite l'Hôpital de la Miséricorde prendra la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. En effet, tous les pavillons sont construits depuis 1947. Le jardin a fait place à un stationnement pouvant contenir soixante automobiles tandis que les résidences sur la rue Dorchester ont toutes été démolies. De plus, nous assistons à un début de déstructuration des îlots limitrophes au site, surtout au nord du complexe hospitalier où les résidences font maintenant place à de nombreux stationnements. La déstructuration du bâti des îlots limitrophes, commencée dans les années 1950, se poursuit de plus belle avec les années 1970-1990. Les anciennes résidences des religieuses et l'Hôpital de la Miséricorde ont fait place depuis 1975 au Centre Hospitalier Jacques-Viger. Un stationnement pouvant contenir trente-huit véhicules automobiles prend place à l'angle de Dorchester et St-Hubert. La passerelle reliant les pavillons B à D est démolie tout comme le mur de pierre construit en bordure du trottoir sur la rue de La Gauchetière. Un abri est construit aussi au niveau de l'entrée sud du pavillon St-Hubert.

3.2.2 Degré d'authenticité

La partie la plus ancienne de l'ensemble se trouve sur le boulevard René-Lévesque (anciennement Dorchester), entre l'aile de la chapelle (pavillon E) et l'aile parallèle à la rue Saint-André (pavillon F). Érigé afin d'abriter la maison mère de la communauté, ce premier corps de bâtiment construit sur le site en 1853 était d'une dimension de 61,7 pieds sur 55.2 de profondeur et 53.7 ²² de hauteur. Les religieuses y aménagèrent en octobre 1854.

Les agrandissements

Bien que la première construction fût dotée d'une chapelle, l'édifice devint vite exigu pour les besoins de la communauté. Le problème fut résolu une fois de plus par leur protecteur, monsieur Olivier Berthelet, qui assuma les coûts au montant de \$15 000 de la construction de la chapelle (aile centrale) et de la maternité. Entrepris au printemps, les travaux se prolongèrent jusqu'au printemps suivant après une interruption durant la période hivernale. La chapelle se limitait alors à la profondeur de la maison mère soit de 55,2 pieds et mesure 43,8 pieds de largeur et 50,3 de hauteur. Un corps de bâtiment semblable à celui de la maison mère faisait suite à la chapelle vers l'ouest. Cet édifice mesure 62,6 pieds de largeur, 55,6 de profondeur et 53,1 de hauteur. Le parement extérieur, à l'instar du premier corps de bâtiment à avoir été bâti, est composé de pierre de taille, les façades principales étant assemblées selon un appareil de maçonnerie régulier et assisé sur les façades latérales.

Le complexe sur la rue Dorchester atteignit ses dimensions actuelles entre 1874 et 1884 au moment où les ailes perpendiculaires vinrent s'ajouter aux trois corps du bâtiment. Ce fut d'abord l'aile ouest qui fut construite entre 1873 et 1876, elle mesure 39 pieds sur 125,2 et reprenait les mêmes caractéristiques architecturales et structurales. Les bâtiments se composent de quatre étages sur un demi sous-sol, les murs de fondation et les assises sont en moellon alors que les façades principales sont en pierre de taille bouchardée. Le dernier étage forme un comble²³ lequel est recouvert d'ardoise. La structure des bâtiments est en bois, le revêtement intérieur est composé à l'époque de plâtre sur lattes de bois, il en sera de même pour tous les pavillons construits entre 1853 et 1878; les planchers sont généralement à cette période recouverts de linoléum. Les photographies historiques nous montrent que les fenêtres étaient à battant et qu'il y avait des volets extérieurs de type persienne, ceux-ci sont toutefois disparus aujourd'hui.

A l'intérieur de ce pavillon (aujourd'hui D) on retrouvait à la fin de 1890 les fonctions suivantes : on retrouve dans le demi sous-sol, le réfectoire des madeleines,²⁴ la filerie, la savonnerie et les dépenses; au premier étage, le parloir des madeleines et la procure des pauvres (bureau de placement des orphelins), un atelier de couture et quelques chambres; au deuxième, une salle

²² *Ibid*, p. 212. Il est à noter que toutes les mesures des bâtiments mentionnés proviennent de cette source.

²³Guy Pinard, note dans son texte que le toit aurait au fil des décennies subi des modifications. Il enchaîne en précisant que « le corps principal et les ailes étaient à l'origine coiffés de toits à pignon, comme permet de le constater le dessin d'architecte envoyé à Rome en 1877. Seule la partie avant de l'aile de la chapelle a donc conservé son toit à pignon. » S'il y a eu effectivement ces modifications, elles auraient été apportées entre 1874 et 1887 car une photographie datée de 1897 montre les toits tels que nous les voyons aujourd'hui.

Les madeleines regroupaient des mères célibataires désireuses de se retirer du monde. Elles devenaient religieuses mais comme elles avaient eu un enfant hors mariage, elles prononçaient des vœux annuels sans prononcer le vœu de chasteté. Elles aident les Sœurs de Miséricorde dans leur tâche.

pour les madeleines, professes et novices, une salle de couture et une infirmerie pour les madeleines; au troisième, il y avait des chambres privées pour les pénitentes pensionnaires alors que deux autres chambres étaient dédiées à certaines jeunes filles qui devaient se cacher. Enfin, le quatrième étage était un dortoir pour les madeleines, professes et novices.²⁵

L'aile est, érigée entre 1884 et 1885, comprend un volume un peu plus petit. En effet, elle est de 45 pieds de largeur sur 121 de profondeur. Elle reprend essentiellement les mêmes caractéristiques architecturales, à l'exception du toit, où l'on remarquera ses quatre versants mansardés, plus purs au plan stylistique, percés de lucarnes à pignon dans les travées. Tout comme l'aile ouest, seul le mur de façade présente une certaine recherche au niveau de l'ornementation se résumant aux bandeaux en pierre de taille qui dégagent les étages. Les fenêtres sont quant à elles arquées. A l'intérieur de ce pavillon (aujourd'hui F), on retrouvait à la fin de 1890 les fonctions suivantes : dans le demi sous-sol, le réfectoire des religieuses, des écoliers, des serviteurs, des filles de confiance et une cuisine ; au premier étage, l'accueil, la pharmacie, l'atelier de l'Évêché et les appartements de la Mère Supérieure ; au deuxième étage, on retrouvait la salle de la communauté, une salle de couture, roberie, la chambre de l'assistante générale et les appartements de l'infirmerie des religieuses ; au troisième étage, il y avait la salle du Provinciat et du Juvénat, l'infirmerie des novices et quelques chambres à coucher puis une lingerie; enfin au quatrième étage, il y avait le dortoir pour les sœurs professes et les novices.

La fonction des pièces laisse donc supposer, comme nous pouvons le voir encore aujourd'hui dans certaines des anciennes parties, que le plan du bâtiment s'organisait avec un système de couloirs centraux avec de part et d'autre des pièces attribuées à différentes fonctions. Quant au dernier étage, il n'y avait qu'une seule grande pièce pour les dortoirs.

En 1878-1879, on ajouta à la chapelle une partie avant de 42 pieds de profondeur; le portique à rosace, quant à lui, fut ajouté en 1898. Cette façade datant de 1878 est composée d'un murécran recevant un ordre dorique de quatre pilastres supportant un fronton triangulaire à corniche classique dont le tympan est percé d'une niche en son centre, laquelle loge une statue de la Vierge. Elle est coiffée d'un seul clocher. Trois fenêtres cintrées, surmontées d'une moulure en pierre, éclairent le jubé alors que le premier étage en compte deux de part et d'autre de l'entrée. Le clocher comprend une structure en bois recouverte d'une tôle galvanisée et se situe au croisement de l'aile avec le corps du bâtiment principal. Ce dernier a cependant perdu sa flèche aujourd'hui.

La nef comprend trois parties, soit un volume central fermé par une voûte dans laquelle s'insèrent trois coupoles éclairées par des vitraux circulaires de part et d'autre de la nef, deux bas-côtés sur lesquels s'étage un déambulatoire supporté par des arcades reposant sur une série de colonnes à chapiteaux doriques. La chapelle est pourvue d'un double jubé à balustrade. L'éclairage naturel pénètre latéralement sur les deux niveaux alors qu'une fenêtre à battant s'ouvre sur l'intérieur où chacun des carreaux reprend une thématique de la botanique. Le chœur est séparé de la nef par un balustre, le maître-autel est au centre de la chapelle permettant aux religieuses de suivre l'office dans une partie leur étant réservée (à gauche sur la figure 7). Nous retrouvons au niveau du chœur une statue de mère Marie-de-la-Miséricorde sculptée par Louis-Philippe Hébert entre 1888-1889. La sacristie est du côté ouest de cette dernière.

²⁵ Information donnée par monsieur Robert Carrière qui retrouva cette liste accompagnée d'une lettre envoyée à Rome par les religieuses.

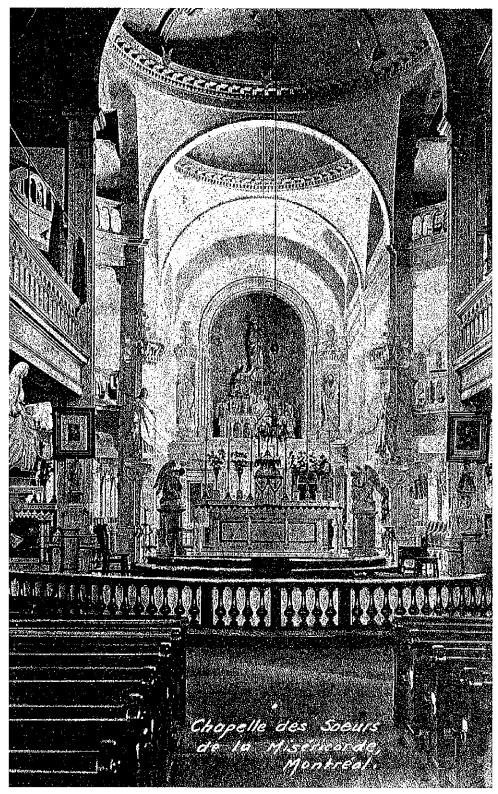


Figure 7: La chapelle avant l'agrandissement de 1897 alors qu'il n'y avait encore aucun décor peint. (Archives Sœurs de Miséricorde).

L'aile de la chapelle mesure actuellement 180 pieds. Elle fut agrandie encore une fois en 1897 de 85 pieds du côté sud dans le jardin vers l'arrière. Cela permettait d'avoir une chapelle offrant 325 places, de placer le maître-autel au centre, les religieuses pouvant ainsi suivre l'office de la messe à l'arrière de celui-ci. Ce n'est qu'en 1919 que la chapelle fut décorée par Toussaint-Xénophon Renaud (1860-1946). La chapelle est aujourd'hui en piteux état. Les autels sont disparus tout comme l'orgue et le temps a fait son œuvre, de sorte que toutes les fresques seraient à repeindre et les éléments de décor en plâtre à reconstruire.



Figure 8: Voici la chapelle telle qu'elle apparaissait en 1948 alors qu'âgé de 83 ans, T.X Renaud travailla pour la troisième fois à la chapelle des Sœurs de Miséricorde. Le buffet et l'orgue furent donnés à la mission Saint-François-Xavier, de Kahnawake.



Figure 9 : Cette colonne peinte en trompe-l'œil imite le marbre. T.X Renaud utilisa cette technique dans de nombreuses chapelles et églises (Caroline Tanguay, juin 2002)

Le pavillon Saint-Hubert « A » fut construit en 1885 à l'angle des rues Saint-Hubert et de La Gauchetière pour abriter entre autres la maternité (figure 10). Ce pavillon propose une ordonnance architecturale privilégiant la simplicité et la symétrie que vient rompre l'avant-corps hexagonal qui s'avance sur la rue. Ce pavillon compte cinq étages au total. Son parement est en pierre bossée de grande dimension jusqu'au premier étage pour devenir plus petite jusqu'à la corniche à denticules en bois. Des pierres de dimension moyenne servent à former des chaînes d'angle. Le portique construit plusieurs années plus tard est couronné d'un écu et s'intègre bien à l'ensemble. Les travées de fenêtres sont régulières; ces dernières sont dotées d'un encadrement en pierre de taille. La charpente du pavillon A est entièrement en bois. L'annexe

fut construite en 1923; elle est également en pierre et est couronnée d'un parapet avec écu en son centre au-dessus de la deuxième corniche. La charpente de l'annexe est en béton armé.

A l'intérieur de ce pavillon (aujourd'hui A), on retrouvait à la fin de 1890 les fonctions suivantes : on retrouve dans le demi sous-sol, le réfectoire pour les sœurs, les infirmières, les pénitentes ainsi que la cuisine et dépenses; au premier étage, les chambres pour les dames pensionnaires et celles des médecins; au deuxième, l'infirmerie des pénitentes (filles-mères) et une salle pour infirmières; au troisième étage, des salles pour les pénitentes de langues anglaise et française et enfin, au quatrième étage, un vaste dortoir pour les pénitentes et quelques chambres pour les religieuses surveillantes. Bien qu'il n'y ait aucune autre source confirmant l'architecte du pavillon Saint-Hubert, il aurait été conçu selon Guy Pinard par le bureau d'architectes Viau et Venne de même que la chaufferie (1897), la menuiserie et le portique de la chapelle. ²⁶ En 1925, on construira un portique sur la rue Saint-Hubert. ²⁷ Celui-ci est par ailleurs encore là aujourd'hui.



Figure 10 : Hôpital de Miséricorde en 1925 au moment où fut construit le portique (gracieuseté de monsieur Robert Carrière).

Le pavillon A et son annexe comprennent un degré d'authenticité plutôt bon au point de vue des extérieurs. Les photographies historiques (figures 4 et 10) nous montrent que les fenêtres étaient à battant et qu'il y avait des volets extérieurs de type persienne puis un escalier menant à une entrée au niveau de la rue de la Gauchetière, celle-ci a été remplacée aujourd'hui par une

²⁷ Communauté urbaine de Montréal, *op.cit.*, p. 92.

²⁶/₂₇ *Ibid.*, p. 215. Nous n'avons eu aucune autre source mentionnant cette information.

entrée destinée aux automobiles (figure 12). Dans l'ensemble, le bâtiment a conservé ses matériaux et caractéristiques d'origine mis à part quatre éléments soit : la disparition des volets des fenêtres lesquelles étaient auparavant à battant, une transformation au niveau du portique extérieur, lequel était ouvert à l'origine, il fut modifié en 1925 afin d'être fermé, une nouvelle porte orne l'entrée aujourd'hui, la disparition des balcons arrière et l'aménagement d'une entrée voitures sur la rue de la Gauchetière. Ces changements n'ont cependant pas altéré de façon irrémédiable l'authenticité de ce pavillon. L'annexe n'a, quant à elle, subi aucune modification majeure au point de vue de son extérieur mis à part le changement des fenêtres et l'ajout d'un escalier de secours ainsi que des balcons au niveau du boulevard René-Lévesque.

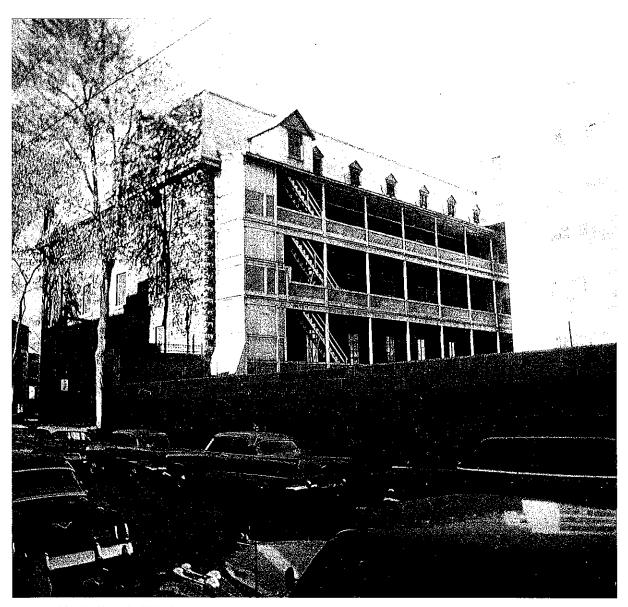


Figure 11: Arrière de l'Hôpital de Miséricorde en 1960 (Source Archives Sœurs de Miséricorde)



Figure 12: Arrière du pavillon Saint-Hubert de nos jours (Caroline Tanguay, juin 2002)

Deux autres pavillons s'ajouteront à ceux déjà construits. En 1944-45, on construisit le pavillon Bourget selon les plans de Gaston Gagnier puis on procéda à la démolition de la crèche face à la rue de La Gauchetière pour bâtir en 1946-1947 l'actuel pavillon Jetté. Cette fois-ci, Gaston Gagnier s'était adjoint à Gérald Derome. Ces deux pavillons furent construits par Dansereau Limitée. Ils ont une structure de béton armé et ont tous les deux sept étages incluant le sous-sol et hors-toit. Le parement est en pierre alors que les intérieurs sont en plâtre et en gypse.

Ainsi, malgré les nombreuses campagnes de construction qu'il a subies, le Couvent des Sœurs de Miséricorde suit un développement dans la logique des grands ensembles conventuels dont se dotera le diocèse de Montréal sous l'épiscopat de Mgr Bourget.

Quelques autres travaux ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment après les grandes périodes de construction selon ce que rapporte le *Répertoire d'architecture de la Communauté urbaine de Montréal*: en 1962, il y aurait eu la construction de la buanderie, en 1964, le réaménagement de la cuisine et remplacement des planchers de bois par des planchers de béton et enfin entre 1974-1975, il y aurait eu plusieurs modifications intérieures au pavillon Jetté effectuées selon les plans des architectes Bernard Jodoin, Denis Lamarre et Gérard Pratte.²⁸ En effet, plusieurs travaux ont eu lieu lorsque le Centre Hospitalier Jacques-Viger s'installa dans l'ancien Couvent et Hôpital de Miséricorde.²⁹

²⁸ Ibid.

Nous ne rentrons pas ici dans le détail. Le rapport des modifications à apporter est disponible au Centre. Cependant, certaines parties étaient à conserver, telle que la chapelle. Les chambres ont été aménagées afin de faire des bureaux alors que les dortoirs ont été subdivisés par des cloisons afin de faire des pièces compatibles avec les fonctions de l'établissement présent. Des réparations aux toitures

L'intérieur des plus vieux bâtiments aura été au cours des années énormément modifié, surtout au niveau des rez-de-chaussée alors que les étages des pavillons D, E et F auront passablement été conservés. En effet, on retrouve encore les escaliers, les portes et des corridors lambrissés en plus des armoires dans certaines pièces et la bibliothèque des religieuses. L'aile D conserve des corridors pratiquement intacts mais le plâtre a disparu à plusieurs endroits et laisse voir les lattes de bois (figure 13).



Figure 13 : Pavillon D, cette photographie montre l'état actuel du corridor situé au premier étage. (Caroline Tanguay, juin 2002)

Au dernier niveau, les dortoirs ont été subdivisés au fil des années afin de créer des pièces de réunions. Ils ne sont que très peu utilisés à l'heure actuelle, c'est pourquoi nous retrouvons, sur la majorité des étages du bâtiment, des vestiges de l'époque où les bâtiments servaient de couvent, de crèche et d'hôpital. Rappelons-nous que l'oeuvre des Sœurs de Miséricorde était vouée aux filles-mères, lesquelles venaient accoucher en ce lieu. Dans la plupart des cas, ces pièces servent aujourd'hui de lieu d'entreposage. Nous retrouvons même au sous-sol le monte-charge qui servait au transport des nouveaux-nés lorsque la mère donnait son enfant en adoption (voir annexe). L'ancien caveau des religieuses sous la chapelle a été démantelé lors du départ des religieuses vers la maison de Cartierville. Il sert aujourd'hui à la machinerie pour le nettoyage de la vaisselle.

ont également été faites. De plus, un appel d'offres fut lancé afin de procéder au renforcement de la structure au 4e étage des ailes D et F en 2001 (source : http://constructo.net/journal/151877.htm).

Désacralisée depuis 1973 et utilisée comme salle de jeux, la chapelle semble être l'endroit ayant le plus souffert des effets du temps. Les autels sont disparus, l'orgue a été donné à la mission Saint-François-Xavier de Kahnawake. ³⁰ De lourds dommages à la toiture ont fortement détérioré le décor peint de T.X. Renaud, les toiles d'Edouard Meloche et les arts décoratifs de Louis-Philippe Hébert comme en font foi les figures suivantes. Leurs vestiges demeurent apparents, entrecoupés de lézardes colmatées et de bonnes parties peintes, notamment à l'endroit où prenait place le buffet d'orgue. Cependant les voûtes, arches, colonnes et les tribunes sont encore présentes.

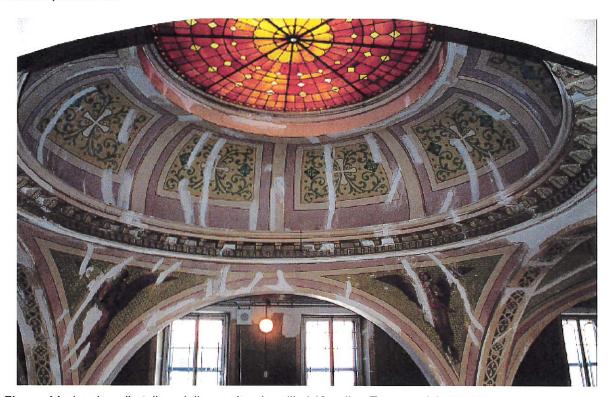


Figure 14: La chapelle telle qu'elle paraît aujourd'hui (Caroline Tanguay, juin 2002)

³⁰ Pinard, *op. cit.*, p. 217.

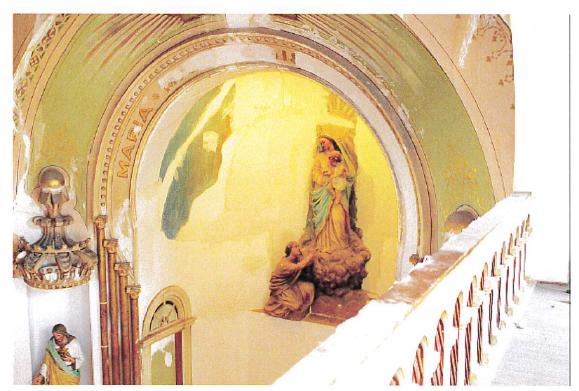


Figure 15 : La statue de Notre-Dame de Miséricorde avec une jeune fille à ses pieds fut sculptée dans le bois par Louis-Philippe Hébert entre 1888 et 1889. Cette statue est maintenant située dans la partie datant de 1897 (Caroline Tanguay, juin 2002).



Figure 16: Cette vue du balcon montre les parties repeintes. C'est à cet endroit qu'il y avait le buffet d'orgue (Caroline Tanguay, juin 2002).

La chapelle est, comme nous l'avons mentionné, l'endroit ayant le plus souffert du temps. Quant aux autres pièces, elles sont généralement dans un très bon état et non irrécupérables. Nous pensons ici aux boiseries et aux escaliers en bois. Quant au pavillon Saint-Hubert, le rez-dechaussée a été totalement modernisé surtout au niveau du poste d'accueil.

A partir de la fondation du couvent et jusqu'en 1879, les religieuses se consacrèrent uniquement à l'assistance aux mères célibataires. En 1879, elles s'occupèrent également de l'assistance aux enfants abandonnés et étendront leur ministère à d'autres régions du monde. Elles auront au total treize établissements dont cinq aux Etats-Unis, celui de Montréal étant le plus ancien ayant appartenu à cette communauté religieuse et ayant servi à cette œuvre. L'hôpital de la maternité fut inauguré en 1887. En 1925, il prendra le nom d'Hospice Général de Miséricorde. ³¹ En décembre 1973, l'Institut des Sœurs de Miséricorde a vendu au gouvernement du Québec l'ensemble des bâtiments sur le site. Depuis août 1974, le Centre hospitalier Jacques-Viger y est installé, passant ainsi d'un hôpital pour la maternité il y a un siècle, à un centre accueillant les personnes âgées en perte d'autonomie, aujourd'hui. De l'Hôpital Général de la Miséricorde « qui a permis à 60 000 bébés de naître entre 1940 et 1960, le Centre hospitalier Jacques-Viger permet depuis 1974 à 447 résidants permanents de vivre en formule chez soi ». ³² Le maintien de l'usage original est donc en quelque sorte maintenu puisqu'il sert toujours la société. Une murale de Jean-Pierre Neveu intitulée Mouvement de la vie illustre par ailleurs les diverses vocations des bâtiments au fil du temps de la naissance à la vieillesse.

3.2.3 État physique

Les bâtiments d'origine (pavillons D, E et F) comprennent un degré d'authenticité plutôt bon au point de vue des extérieurs. En effet, ils ont conservé presque tous leurs matériaux et caractéristiques d'origine alors que l'évolution des constructions des bâtiments s'est toujours faite dans le respect des constructions antérieures. Comme nous l'avons souligné, certains historiens croient qu'il y a peut-être eu des modifications aux toits d'origine. Cependant, comme nous l'avons démontré, s'il y a eu effectivement des modifications, elles auraient été apportées entre 1874 et 1887 car une photographie datée de 1897 montre les toits tels que nous les voyons aujourd'hui. Ces modifications sont, dans le contexte, assez âgées et cadrent assez bien avec l'ensemble et peuvent être évaluées ici à titre de parties intégrantes du bâtiment.

Cette notion d'authenticité est intimement liée à l'état physique du bâtiment. L'analyse architecturale montre que les bâtiments ont subi des modifications et des ajouts qui datent d'assez longtemps mais qu'ils s'intègrent bien à l'ensemble et qu'ils ont toujours été réalisés dans le respect de l'esprit des bâtiments les plus anciens. Relativement authentique quant à son aspect extérieur, ce dernier présente cependant un état de dégradation avancé tel que relevé par la firme Fiset Miller Bourke, architectes.

Ainsi, les premières expertises traitant de l'enveloppe du bâtiment, et surtout des murs porteurs en maçonnerie, ont démontré qu'une bonne partie des déficiences de la maçonnerie existante remonte à la construction d'origine. Un bon nombre de matériaux de maçonnerie de qualité inférieure ont été installés, dans plusieurs cas, à l'encontre des règles de l'art. Des affaissements ou déplacements d'éléments porteurs ont également contribué aux défaillances visibles tel que le bombement de murs extérieurs. Les effets d'un manque de liaison de la

32 http://fondationchjv.com/

³¹ Pinard, op. cit., p. 208-210.

charpente en bois intérieure avec les murs porteurs en maçonnerie sont visiblement présents dans les fissures des murs et l'affaissement des planchers. Les affaissements différentiels ont comme cause deux possibilités, soit des tassements au niveau des fondations attribuables à l'absence de compactage du sol et/ou à l'érosion par des eaux itinérantes, soit des solives rompues et détachées de leur appui. Certaines modifications et rénovations au cours des années ont modifié ou créé des charges plus importantes qu'initialement et donnant suite à d'autres déficiences à l'ensemble bâti. 33

Si on se penche plus spécifiquement sur la condition de la charpente, le texte suivant de l'ingénieur en structure est plus précis :

« A plusieurs endroits, le délabrement structural a atteint un état d'urgence exigeant des interventions de stabilisation temporaire...Indépendamment de l'état de conservation des bâtiments, leur manque de capacité portante porte un préjudice important à leur utilisation...».

Son état est tel qu'en janvier 2002 certaines sections de ce vieil hôpital ont été fermées dans l'attente d'un plan complet des travaux.³⁴

L'intérieur des plus vieux bâtiments a été altéré et modifié d'une manière telle qu'il ne suscite guère plus d'intérêt, sauf en ce qui concerne les escaliers, les portes, les boiseries et le mobilier tel les armoires et bibliothèques.

En fait, seule la chapelle présente un certain intérêt aux plans architectural et patrimonial. Elle est cependant aujourd'hui dans un mauvais état, ce qui en détruit le caractère. Les infiltrations d'eau et le non-entretien associés aux effets du temps font en sorte que toutes les fresques seraient à repeindre. La remise en état impliquerait la reconstruction à neuf de certains éléments, ce qui, dans le contexte actuel de la vocation du centre, semble tout à fait improbable. Elle conserve toutefois une valeur symbolique. On retrouve malgré tout à l'intérieur de cette chapelle, certaines caractéristiques remarquables telles que les jubés à balustrade en bois et les vitraux circulaires lesquelles mériterait d'être conservé. Au point de vue artistique, les œuvres peintes entre les coupoles, les peintures murales marouflées représentant Jésus et la Samaritaine et celle représentant Sainte-Pélagie à l'arrière, au niveau du jubé en plus du blason des Sœurs de Miséricorde peint à plusieurs endroits sur le plafond, rappellent la communauté y ayant œuvré (voir Annexe) et sans l'ombre d'un doute vaudraient la peine d'être conservés.

3.2.4 Concepteurs

Pavillons D, E et F

Bien que nous n'ayons pas retrouvé les plans d'origine quant aux parties originales du centre, il apparaît que Victor Bourgeau aurait réalisé les plans de tout le complexe situé sur René-Lévesque.³⁵ Il est en effet plus que probable qu'il en soit l'architecte puisqu'à cette époque, Mgr.

³³ Ce paragraphe a été rédigé par Sophie Mankowski de la firme Fiset Miller Bourke, architectes .

³⁴ http://www.canoe.qc.ca (24 janvier 2002) information diffusée sur le canal LCN.

³⁵Raymonde Gauthier-Landry. *Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Faculté des lettres, 1983, 2 vol. Bien qu'il n'y ait rien de spécifier au nom de l'architecte ayant fait les plans de la partie datée de 1853, Victor Bourgeau en association avec Alcibiade Leprohon seraient les concepteurs des constructions de 1853 à 1884.

Bourget, après avoir utilisé les services d'autres architectes de la ville, se réservera Victor Bourgeau qu'il emploiera pour construire plusieurs églises et édifices conventuels. Bourgeau en fera par le fait même une spécialité, et toutes les paroisses de la région de Montréal et les communautés recourront à ses services. Il deviendra ainsi l'architecte le plus en demande et aura érigé tout au long de sa carrière « des centaines de bâtiments religieux et conventuels dont devait se doter un diocèse en pleine expansion »³⁶ tel celui de Montréal à l'époque. Si l'on compare certaines de ses réalisations à la forme et aux fonctions du couvent des Sœurs de Miséricorde, un lien de parenté est indéniable entre la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le couvent des Sœurs Grises et la maison du Bon-Pasteur, pour ne citer que quelques exemples. A ce titre, l'organisation conventuelle du couvent des Sœurs de Miséricorde et celle du Bon-Pasteur au niveau du plan sont frappantes, il en va de même au point de vue de la chapelle si nous la comparons avec celle de l'Hôtel-Dieu (figures 7 et 19).

Confirmé également par les renseignements recueillis par le Groupe de recherche sur les bâtiments en pierre grise de Montréal.

³⁶Raymonde Gauthier, «Une pratique architecturale au XIXe siècle Victor Bourgeau 1809-1888», *ARQ La Revue d'architecture*, no 41 (février 1988), p.14.

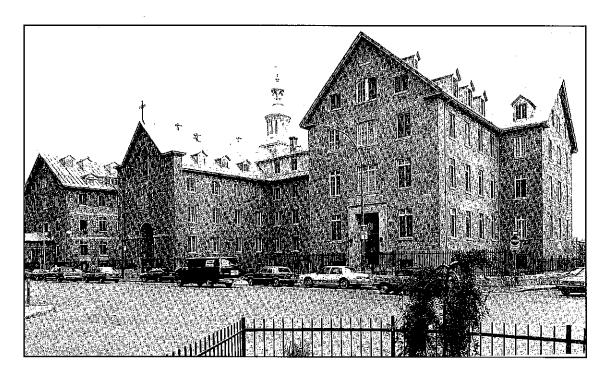


Figure 17: La maison du Bon-Pasteur rue Sherbrooke Est construite à partir de 1846 selon les plans de Victor Bourgeau (Commission des Biens Culturels, Les chemins de la mémoire: Monuments et sites historiques du Québec: Tome II, p. 94).

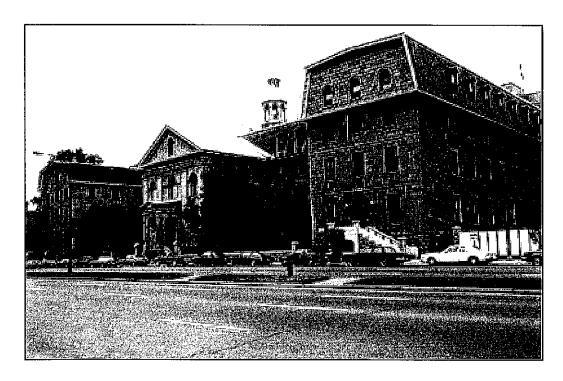


Figure 18 : Couvent des Sœurs de Miséricorde, rue Dorchester (Communauté urbaine de Montréal, Service de planification du territoire. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse II : Les couvents, p. 88).



Figure 19 : Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'agit du plus ancien hôpital de la ville. Cette chapelle fut conçue par Victor Bourgeau en 1859 au retour d'un voyage d'études à Rome (Source : Collection numérique des cartes postales, Bibliothèque Nationale du Québec).

Pavillon A

En ce qui concerne le pavillon Saint-Hubert, étant donné que les concepteurs d'origine ne sont pas identifiés avec certitude à savoir que les architectes Viau et Venne auraient conçu les plans de ce pavillon, nous préférons, en l'absence de confirmation, ne pas évaluer ce bâtiment en fonction de l'ensemble de l'œuvre de ses concepteurs. Parmi les principaux bâtiments dont les plans furent tracés par ce bureau, mentionnons cependant l'Oratoire St-Joseph (crypte-église) et de son presbytère, l'Hôpital du Sacré-Coeur, l'Hôtel de Ville de Lachine, l'église des Saints-Anges de Lachine, l'école Très-Saint-Sacrement, les anciennes écoles Piché et Savaria, ainsi que plusieurs écoles, églises et couvents de Montréal. Il n'en demeure pas moins que ces architectes ont une importance certaine pour l'architecture de Montréal.

La chapelle

L'intérieur de la chapelle aura depuis sa construction subi trois campagnes de décoration lequel est de plus « l'un des rares sanctuaires où T. X. Renaud participa à des travaux de décoration à trois reprises ». En effet, il y travailla en 1889, en 1919 et en 1944. La chapelle des Sœurs de Miséricorde est la dernière œuvre de Renaud, jamais repeinte mais lourdement endommagée. Ses vestiges demeurent aujourd'hui apparents, entrecoupés de fissures colmatées.

De T.X. Renaud, il ne reste qu'une dizaine d'églises, trois ou quatre chapelles, quelques voûtes. Marc Renaud, son petit-fils, aura contribué à la reconnaissance de l'œuvre de son grand-père. Dans le catalogue d'exposition consacré à l'œuvre de Renaud, celui-ci souligna les propos

³⁷ Renaud, *op. cit.*, p. 87

rapportés dans *La Presse* le 25 avril 1932, où T.X Renaud faisait part au journaliste « sa crainte d'être oublié en même temps que son œuvre ». ³⁸ Il le sera effectivement et l'ensemble de son œuvre en aura énormément souffert. Aujourd'hui, l'atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve organise des tours guidés sur les œuvres du peintre-décorateur. Certaines chapelles et églises ont conservé l'œuvre de Renaud, nous pensons à la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours dont la restauration récente permit la redécouverte du talent d'Edouard Meloche et de Renaud, l'église Saint-Joseph (Montréal) conserve plus de 80 % de son décor d'origine ainsi que la chapelle des Sœurs Grises redécorée par Renaud en 1928. Ces dernières sont toutes deux citées monument historique.

Tant Victor Bourgeau que T.X Renaud auront contribué à un bon nombre de bâtiments pour les institutions religieuses. Rappelons-nous que Bourgeau sous l'épiscopat de Mgr Bourget était l'architecte attitré du diocèse de Montréal. Le nombre impressionnant de ses réalisations en témoigne encore aujourd'hui. Quant à T.X Renaud, il aura travaillé en étroite collaboration avec des artistes peintres tel que Georges Delfosse et aura été apprenti chez des peintres décorateurs tels que Napoléon Bourassa et Édouard Meloche avant de travailler pour lui-même.

Gaston Gagnier et Gérard Derome sont les architectes des deux pavillons les plus modernes; nous tenions à le mentionner même si ces deux derniers bâtiments ne font pas partie de l'évaluation patrimoniale, ils forment sans conteste un tout avec les anciennes parties. De plus, ces architectes ont fait des efforts louables pour harmoniser ces pavillons aux plus anciens, tant au niveau du vocabulaire architectural que par le choix du parement en pierre grise.

3.2.5 Œuvre du concepteur

Conçu par un architecte ayant, par sa production, largement contribué au visage des institutions religieuses à Montréal, Victor Bourgeau (1809-1888) est à Montréal, selon Gérard Morisset, ce que Thomas Baillairgé est à Québec. Il est avec Ostell, selon Jean-Claude Marsan, l'un des deux architectes les plus importants à Montréal au XIXe siècle. Se Victor Bourgeau exerça dans un premier temps le métier de maître menuisier puis celui d'architecte. Sa première œuvre majeure fut l'église Saint-Pierre située au faubourg Sainte-Marie en 1851. C'est par ailleurs suite à la réalisation de celle-ci qu'il deviendra l'architecte attitré du diocèse. Sa carrière se déroulera plutôt de façon monolithique cependant puisque celui-ci disposait d'un nombre restreint de plans qu'il utilisera sur tout le territoire. Ainsi, au cours des « quarante-huit années sur lesquelles s'étale sa carrière, [il aura fourni] les plans d'à peu près deux cent cinquante églises, chapelles, presbytères, couvents, collèges et asiles en tout genre pour desservir une population catholique s'accroissant». Ce qui fait que le travail de Bourgeau demeure encore aujourd'hui une œuvre majeure.

Pour la construction du Couvent des Sœurs de Miséricorde, la composition prend au fur et à mesure de sa construction une forme ordonnée et symétrique sans toutefois atteindre le degré de certaines de ses autres œuvres. Mais ce n'est pas, d'un point de vue architectural, le meilleur exemple de sa production tant au point de vue formel que fonctionnel car au niveau de

Jacques Lachapelle, « Victor Bourgeau 1809-1888 : patrimoine et créativité », ARQ La Revue d'architecture, no 41 (février 1988), p. 1.

³⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁴⁰ Raymonde Gauthier, « Une pratique architecturale au XIXe siècle : Victor Bourgeau 1809-1888 », ARQ La Revue d'architecture, no 41 (février 1988), p. 16.

cette typologie, l'édifice des Sœurs Grises, les additions faites telles que la chapelle de l'Hôtel-Dieu (1859) (figure 16), celles de la maison du Bon-Pasteur (figure 15), pour nommer que quelques exemples, pratiquement tous reconnus à titre de monument ou de site historique par le gouvernement du Québec, sont d'intérêt supérieur à ce bâtiment.

Il n'en demeure pas moins que le Couvent des Sœurs de Miséricorde est représentatif de l'architecture conventuelle du XIXe siècle à Montréal mais il apparaît dans l'œuvre de Bourgeau de moindre intérêt.

T.-X. Renaud est considéré comme l'un des artistes les plus prolifiques de sa génération. Tout au long de sa carrière, il aura œuvré dans plus de 200 églises et chapelles et ce, tant au Québec qu'en Ontario et aux Etats-Unis. Né le 8 septembre 1860, il étudiera à l'École des Arts et Métiers puis à l'atelier de Napoléon Bourassa. Il travaillera sous la direction de ce dernier comme apprenti à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine est, de 1878 à 1881. Suite au départ de Bourassa pour Paris, Renaud devint l'assistant d'Edouard Meloche entre 1881 et 1896. C'est avec lui qu'il entreprendra les premiers travaux à la chapelle des Sœurs de Miséricorde.

Il entreprit par la suite une carrière personnelle. C'est à ce moment que l'artiste décora la chapelle, soit près d'une trentaine d'années plus tard.

« Le 3 février 1919, les travaux commencent aujourd'hui même. Le dépouillement est complet. Il n'y a que Ste-Marguerite et Ste-Madeleine qui demeurent à leur place ordinaire et notre bonne mère Marie-de-la-Miséricorde qui garde son trône pour surveiller les travaux. Résultat, satisfaction générale devant une chapelle toute neuve. »

Entre 1896 et 1944, Renaud travaillera comme maître décorateur. C'est en 1944 que « les religieuses réclamèrent à nouveau celui en qui elles avaient confiance. Pourtant âgé de 83 ans, il accepta et laissa au sanctuaire embelli sa dernière décoration, son fidèle contremaître Wilfrid Régimbal à ses côtés ». 42

Cette décoration fut la dernière à être réalisée par l'artiste, lequel devait mourir deux ans plus tard. La figure 8 montre la chapelle telle qu'elle pouvait être vue en 1948 au moment où fut prise cette photographie. Aux ornements du chœur déjà existants, fut ajouté le décor peint sur les colonnes, la voûte et à l'intérieur des coupoles. Auparavant très sobre, l'intérieur acquit beaucoup de caractère sous les efforts de Renaud qui, par « des vitraux, des tableaux en grisaille, de grandes fresques sur les murs du transept, des anges porteurs de banderoles peints au pied sur fond d'or aux angles des coupoles, ainsi que par des frises, des rosaces, des festons, et des guirlandes »⁴³ le tout peint en trompe-l'œil, faisant de cette chapelle une œuvre remarquable.

⁴¹ Marc Renaud, Les églises de T.X. Renaud : leur histoire, leur destin, (Montréal, Musée Marc-Aurèle Fortin, 19 sept embre-17 novembre 1991), Montréal, Musée Marc-Aurèle Fortin, 1991, p.87.

⁴² Ibid.

⁴³ Pinard, *op. cit.*, p. 217.

Baptiste de Montréal.⁴⁴ Cette ancienne villa est maintenant occupée par la Maison du Père qui œuvre auprès des sans-abri et conserve encore aujourd'hui son toit en pavillon. Un peu plus au sud, nous retrouvons l'ancienne école des Hautes Études Commerciales logeant aujourd'hui les Archives Nationales du Québec. Cet édifice Beaux-Arts est l'œuvre des architectes Gauthier et Daoust. Le recyclage du bâtiment a été réalisé par l'architecte Dan Hanganu. Ces deux édifices sont non sans rappeler l'ascension sociale d'une certaine classe de montréalais francophones au début du XX° siècle, lesquels élirent domicile dans ce quartier de l'est de la ville.⁴⁵ Au sud du complexe, sur la rue de La Gauchetière, on remarque une architecture résidentielle. Il s'agit de maisons contiguës typiques de la fin du XIX° siècle ayant encore aujourd'hui, dans la plupart des cas, conservé leurs caractéristiques architecturales d'origine avec leurs fausses mansardes. Quant aux nouvelles constructions de type condominium, que ce soit sur la rue de La Gauchetière ou St-André, elles s'intègrent généralement bien à leur environnement.

Auparavant, le boulevard René-Lévesque comptait plusieurs demeures bourgeoises. Elles ont cependant toutes disparu lors de l'élargissement de cette dernière en 1955. 46 Nous retrouvons aujourd'hui sur le boulevard René-Lévesque un tissu urbain plutôt hétérogène comprenant des terrains vagues et des résidences datant des années soixante et quatre-vingt-dix.

3.3.1 Emplacement

Dans le contexte actuel du Centre Jacques-Viger, il est peu pertinent d'employer ce critère puisqu'en regard de l'évolution morphologique du site, il ne reste que bien peu de l'encadrement paysager initial. Les éléments construits et végétaux d'origine ont été entièrement remplacés. En effet, le muret de pierre et le jardin pour ne citer que deux exemples, ont totalement disparu aujourd'hui. Il n'est donc pas significatif de prendre en compte ce critère. Nous tenions seulement à mentionner que les modifications apportées au site n'ont pas ajouté de valeur à l'ensemble.

3.3.2 Cadre

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Centre Jacques-Viger est l'une des plus anciennes constructions existantes à avoir été érigées sur le site et à avoir survécu aux nombreuses démolitions du quartier. Cependant, le complexe, par rapport aux constructions environnantes, fait figure d'ancêtre puisque le cadre du secteur limitrophe n'a pas du tout été conservé. L'élargissement du boulevard René-Lévesque aura contribué grandement à ces modifications. Suivent également les périodes dites de « modernisation ». Un effort particulier est fait cependant en ce qui concerne les rues Saint-André, de La Gauchetière et St-Hubert où les constructions nouvelles s'intègrent à l'architecture résidentielle déjà présente, notamment celles sur Saint-André, lesquelles ont été construites sur d'anciens stationnements et garages.

⁴⁴ Héritage Montréal, *Patrimoine en marche / Steps In Time, volume I de IV*, Montréal, Héritage Montréal, 1992, p. 8-10.

⁴⁵ Michèlle Benoit et Roger Gratton, *Pignon sur rue : Les quartiers de Montréal, Montréal*, Éditions Guérin, 1991, p. 55.
⁴⁶ Ibid.

Cependant, par l'implantation du complexe sur l'entièreté de l'îlot, par sa dimension importante, le centre est largement visible et domine le paysage environnant. En ce sens, il a une incidence sur le panorama urbain alors que ce dernier ne contribue pas à la mise en valeur de l'édifice.

3.4 Synthèse de la valeur patrimoniale

Ensemble architectural érigé en pierre grise, ce complexe est intéressant à plusieurs égards. Sur le plan de l'histoire, il évoque l'œuvre des Sœurs de Miséricorde en plus de refléter une certaine continuité historique au niveau des usages. Au point de vue de l'architecture, c'est un ouvrage qui a conservé un caractère homogène au fil des agrandissements tout en incarnant un exemple de la typologie conventuelle du XIXe siècle. Actuellement, le volume initial des pavillons A, D, E et F, les niveaux de plancher, les façades de pierre et l'emplacement des ouvertures continues des fenêtres, les lucarnes à pignon et l'aménagement paysager situé du côté nord (boulevard René-Lévesque) conservent une valeur patrimoniale. Au niveau des intérieurs, les éléments de boiseries, la bibliothèque, le monte-charge, les escaliers possèdent un intérêt certain. Quant aux autres éléments, ils ont presque tous été modifiés sans ajouter à la valeur patrimoniale des édifices. L'intérieur de la chapelle ne possède pas suffisamment d'intégrité pour conserver une valeur patrimoniale, mais conserve une valeur symbolique.

4 Conclusion et recommandations

L'évaluation patrimoniale vise à déterminer aussi bien l'intérêt du bâtiment que son intégrité. Dans le cas du Centre Jacques-Viger, l'état de conservation par rapport à ses caractéristiques d'origine est suffisamment important qu'il mérite des interventions de qualité dans le respect de ses caractéristiques. Les travaux doivent reposer sur le respect du bâtiment existant lesquels devraient privilégier des interventions ayant un minimum d'impact.

L'ancien Couvent des Sœurs de Misésicorde est un spécimen intéressant de l'architecture conventuelle montréalaise du XIXe siècle. Bien qu'il ne comprenne plus un degré d'authenticité intérieur suffisant pour être considéré patrimonial, les différents éléments mentionnés dans la synthèse des valeurs patrimoniales sont d'importance et doivent être conservés voire mis en valeur.

Par sa taille imposante formée par l'ensemble de ses bâtiments lesquels occupent pratiquement tout le quadrilatère, le Centre Jacques-Viger participe de façon significative à son cadre urbain, représentant un vestige d'une époque.

Les pavillons A, D, E et F de même que les pavillons construits subséquemment forment un ensemble monumental dans la continuité et le respect du bâti ancien. Cet ensemble mérite d'être conservé comme un tout, ce qui permettrait entre autres, de faciliter la compréhension de ce complexe architectural. Il serait important de laisser les escaliers à leur emplacement traditionnel et les garder en usage dans le système de circulation au sein du bâtiment.

De façon générale, la conservation du maximum de matériaux d'origine devrait guider toutes les interventions futures afin de préserver les éléments restants. Entièrement revêtus de pierre grise, les pavillons A, D, E et F doivent conserver cette caractéristique. Tous les moyens doivent être entrepris afin de préserver les pierres originales, la forme des ouvertures et les éléments architecturaux afin de protéger et de mettre en valeur ces éléments d'importance. Les travaux de réparation ou de consolidation permettant de conserver le matériau initial sont toujours préférables à la mesure de remplacement sauf s'ils entraînent la détérioration d'autres parties du bâtiment. Advenant que des pierres doivent être remplacées, elles devront l'être dans le même genre.

Bien que la chapelle n'ait plus de valeur selon l'analyse patrimoniale, elle conserve une valeur hautement symbolique. Dans la mesure du possible, l'organisation intérieure, les éléments de supports, les arcs, les baies, la voûte et couples doivent être conservés de même que certains éléments de décor tels les vitraux à l'intérieur des couples. Des compromis pourraient être acceptables mais devraient respecter les éléments d'origine et se faire selon des principes de conservation dûment approuvés. Dans l'impossibilité de conserver les toiles marouflées, il serait peut-être envisageable que certaines institutions muséales ou centres de conservation puissent permettre leur conservation. Ce grand espace permet en plus à la fondation du Centre Hospitalier Jacques-Viger d'organiser des événements permettant le financement afin d'acquérir des équipements spécialisés pour assurer le bien-être des résidents. Depuis deux ans, une soirée de homard est organisée à l'intérieur de la chapelle, ce qui, en plus d'être un espace assez grand pour recevoir ces gens, est attrayant d'un point de vue visuel.

5 Bibliographie

Sources manuscrites

Archives Centre-Viger.

Archives des Sœurs de Miséricorde, maison mère, Cartierville.

Archives Ville de Montréal, dossiers microfilmés de rues (1050, rue Saint-Hubert)

Sources imprimées

Centre Canadien d'Architecture. Dossiers sur Victor Bourgeau; Toussaint-Xénophon Renaud et Gaston Gagnier.

Musée des Beaux-Arts du Canada. Dossier sur Toussaint-Xénophon Renaud.

Sources cartographiques

Adams, John. Map of the City and Suburbs of Montreal: exhibiting distinctly every property, public and private, the course of the Water Works, the River Line in front of the City and the Lachine Canal from its junction with the Port to the distance of 1 ½ mile above, constructed from a new survey, 1825, détail.

Cane, James. Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal, 1846, détail.

Charland, Louis. Plan de la ville et cité de Montréal. 1801, détail.

Goad, Charles E. Atlas of the City of Montreal from Special Survey and Official Plans showing all buildings and name of owners. 1890, plate 33, détail.

Hopkins, H. W. Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga. From actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co. 1879, plate F, p. 30-31, détail.

Ville de Montréal, Service des travaux publics, 1958, détail.

Ville de Montréal, Service de l'habitation et de l'urbanisme, utilisation du sol, plan no 230-26, 1982, 1985, 1990, détail.

Pinsonnault, A.R. Atlas of the Island and City of Montreal and Île Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans from the Book of Reference. The Atlas Publishing Col. Ltd., 1907, plate 10, détail.

Plunkett & Brady. Plan of the City of Montreal, 1872, détail.

Sitwell, H. S. Contour Plan of Montreal and its Environs, 1869-1871, détail.

The Underwriter Survey Bureau. The Insurance Plan of the City of Montreal, (1915, révisé en 1926-1931), détail.

The Underwriter Survey Bureau. The Insurance Plan of the City of Montreal, 1954, détail.

Ouvrages

Fêtes jubilaires de l'Institut des Sœurs de Miséricorde célébrées à Montréal les 20, 21 et 22 novembre 1898. Montréal, [1899?], 53 p.

ABBOUD, Christiane (dir.). Les rues de Montréal : Répertoire historique. Montréal, Éditions du Méridien, Ville de Montréal, 1995, 547 p.

AUCLAIR, Elie-Joseph. Histoire des Sœurs de Miséricorde de Montréal : Les premiers soixante-quinze ans, de 1848 à 1923. Montréal, Imprimerie et reliure des sourds-muets, 1928, 362 p.

BENOIT, Michèlle et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : Les quartiers de Montréal*, Montréal, Éditions Guérin, 1991, 393 p.

BROSSEAU, Mathilde. Analyse du Macro-Inventaire dans le centre-ville est de Montréal : Inventaire des biens culturels, Direction du patrimoine à Montréal, Montréal, Direction du patrimoine à Montréal, Ministère des Affaires Culturelles, septembre 1978.

Commission des biens culturels du Québec. Les chemins de la mémoire : Monuments et sites historiques du Québec. Tome 2, par La Commission des biens culturels du Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1991

Communauté urbaine de Montréal, Service de planification du territoire. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Architecture religieuse II : Les couvents . Montréal, le Service, 1984, 490 p.

EON, Mathilde. Les filles-mères à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal : 1889-1921. Mémoire de maîtrise, Angers, Université d'Angers, 2000, 155 f.

GAUTHIER-LANDRY, Raymonde. Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Faculté des lettres, 1983, 2 vol.

KALMAN, Harold. Évolution des bâtiments historiques. Ottawa, Environnement Canada Parcs, 1980, 39 p.

LANGLOIS, Yvon. *Une lanterne dans la nuit : Rosalie, sage-femme.* Montréal, Y. Langlois, 1996, 105 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais.* 3e édition revue, corrigée et mise à jour, Montréal, Éditions du Méridien (1er édition Fides : 1974), 1994, 515 p.

PINARD, Guy. « Le couvent des Sœurs de Miséricorde ». Dans *Montréal : Son histoire, son architecture. Tome 5.* Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 514 p.

RÉMILLARD, François et Brian MERRETT. L'architecture de Montréal : Guide des styles et des bâtiments. Montréal, Éditions du Méridien, 1990, 222 p.

RENAUD, Marc. Les églises de T.X. Renaud : Leur histoire, leur destin. (Montréal, Musée Marc-Aurèle Fortin, 19 septembre - 17 novembre 1991), Montréal, Musée Marc-Aurèle Fortin, 1991, 88 p.

STOVEL, Herb, et Julian SMITH. Federal Heritage Buildings Review Office (FHBPRO): Code of Practice / Code de pratique du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). Ottawa, Patrimoine Canadien, Parcs Canada, 1996, 52 + 49 p.

Journaux et périodiques

- « D'ici au 31 décembre : L'hôpital de la Miséricorde aura fermé ses portes ». *Montréal-Matin*, mardi 16 janvier 1973.
- « Elle est bien morte la cigogne du quartier Saint-Jacques...! ». La Presse, vendredi 6 septembre 1973.
- « La conclusion d'un groupe d'étude : La Miséricorde devrait être transformée en centre d'accueil pour personnes âgées ». Le Devoir, vendredi 4 mai 1973.
- « La crèche de la Miséricorde fermera ses portes d'ici quelques mois ». La Presse, jeudi 16 janvier 1969.
- « La Miséricorde et Pasteur deviendront des centres d'accueil pour soins médicaux prolongés ». *La Presse*, vendredi 27 juillet 1973.
- « Les Sœurs de Miséricorde ». La Presse, samedi 18 janvier 1898.
- « L'œuvre de la Crèche : Une souscription volontaire à portée de toutes les bourses ». La Patrie, 3 décembre 1904.
- « L'hôpital de la Miséricorde projette de déménager à Rosemont bientôt » *Métro-Express*, vendredi 27 mai 1966.

- « Pour sauver La Miséricorde : Les Sœurs sont prêtes à vendre pour \$800,000; Castonguay ne répond pas ! ». Québec-Presse, 19 août 1973.
- « Réorganisation des services de santé : La Miséricorde et Pasteur deviennent des centres de soins et d'accueil pour malades âgés ». *Montréal-Matin*, mercredi 5 septembre 1973.

GAUTHIER, Raymonde. « Une pratique architecturale au XIXe siècle Victor Bourgeau 1809-1888 ». ARQ La Revue d'architecture, no 41 (février 1988), pp.10-23.

LACHAPELLE, Jacques. «Victor Bourgeau 1809-1888 : Patrimoine et créativité». ARQ La Revue d'architecture, no 41 (février 1988), p. 1.

Brochure

Héritage Montréal. Patrimoine en marche / Steps In Time, volume I de IV, Montréal, Héritage Montréal, 1992.

Annexe (photographie gracieuseté de monsieur Robert Carrière)

Annexe (carte historiques)

Annexe (photographie gracieuseté de monsieur Robert Carrière)











